



Réunion du Conseil 30 mars 2023

Salmen
Lange Straße 52
D- 77652 Offenburg
14 h 00 – 17 h 00

Procès-verbal de réunion

1. Mot de bienvenue de la Vice-présidente

1.1. Constatation du Quorum

Le Quorum est établi.

Pas de vote

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Le Président soumet la proposition d'ordre du jour au Conseil pour approbation.
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Adopté

1.3. Adoption du compte-rendu du Conseil du 1er décembre 2022

Il est demandé au Conseil d'approuver le compte-rendu du Conseil du 1er décembre 2022 avec une petite modification suite à une faute de traduction.

Adopté

2. Points politiques

2.1. Centre de compétences trinational pour la coopération transfrontalière dans le domaine de la santé (TRISAN)

Mme Anne Dussap, Cheffe de projet TRISAN au sein de l'Euro-Institut, a présenté les travaux réalisés jusqu'à présent, le programme et les domaines thématiques de TRISAN, ainsi qu'un aperçu des activités futures. Le conseil l'interroge sur les obstacles et besoins de la coopération transfrontalière en matière de santé.

Pas de vote

2.2 Manifeste ferroviaire

Il est demandé au Conseil d'adopter le soutien du manifeste ferroviaire des villes du Rhin Supérieur (Annexe I) et autoriser les signataires du manifeste à porter l'initiative dans les instances nationales, européennes et transfrontalières en son nom. L'Eurodistrict se propose ainsi comme lieu d'échange, de soutien et de consultation de l'initiative. La délibération ainsi que la motion (Annexe II) est validée à l'unanimité.

Adopté

2.3. Plan d'action Climat

Il est demandé aux membres du Conseil d'adopter le plan d'action climat élaboré en collaboration avec les chargé.e.s de mission climat du territoire de l'Eurodistrict.. Le Conseil de l'Eurodistrict charge le Secrétariat général de la mise en œuvre des objectifs 3,4 ,7 et actions correspondantes 3.3 ,3.4 ,4.2, 4.4 pour une période de 2 ans. Le plan climat a été validée à l'unanimité.

Adopté

2.4. Représentation Agence du climat - Eurométropole de Strasbourg

Il a été proposé au Conseil de nommer Madame Dorothee GRANDERATH comme représentante de l'Eurodistrict au sein de l'Agence du climat. La délibération a été adoptée à l'unanimité.

Adopté

2.5. Feuille de route pour l'avenir des 4 institutions transfrontalières à Kehl

Monsieur SCHERER a présenté la feuille de route élaborée pour renforcer la mutualisation des potentiels de coopération entre les quatre institutions transfrontalières à Kehl. Une fête d'anniversaire commune des institutions est prévue le 8 septembre 2023.

Pas de vote

3. Budget

3.1. Compte de gestion 2022

Le président demande au Conseil d'adopter la délibération relative au compte de gestion 2022 tel que figurant dans les documents annexés. Le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

Adopté

3.2. Compte administratif 2022

Le Doyen demande au Conseil d'adopter la délibération relative au compte administratif 2022 tel que figurant dans les documents annexés. Le compte administratif est adopté à l'unanimité.

Adopté

3.3. Budget prévisionnel 20223

Le président demande au Conseil de valider le budget primitif 2022. Le budget est adopté à l'unanimité.

Adopté

4. Demandes de subventions

4.1. Information sur les subventions attribuées

Le président informe le Conseil sur les demandes de subventions inférieures ou égales à 5 000 € accordées par sa décision depuis le Conseil du 2 décembre 2021.

Pas de vote

5. Fonctionnement du GECT

5.1. Protection sociale complémentaire

Le Conseil a décidé à l'unanimité d'instaurer une participation forfaitaire au financement de la protection sociale complémentaire pour le risque "santé" des agents du Secrétariat général de l'Eurodistrict.

Adopté

5.2. Club de la presse Strasbourg

Le Conseil a adopté à l'unanimité l'adhésion du GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau au Club de la presse Strasbourg Europe

Adopté

6. Points divers

Monsieur SCHERER a informé le Conseil de l'organisation du Vélo Gourmand de l'Eurodistrict. La date de l'événement a été fixée au dimanche 17 septembre 2023, et les communes concernées ont confirmé leur participation.

Pas de vote

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Scherer', written in a cursive style.

Frank SCHERER
Président de l'Eurodistrict



Réunion du Conseil

30 mars 2023

Salmen

Lange Straße 52

D- 77652 Offenburg

14 h 00 – 17 h 00

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue du Président

- 1.1. Constatation du quorum
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption du compte-rendu du Conseil du 1^{er} décembre 2022

Rapport ci-joint

2. Points politiques

- 2.1. Centre de compétences trinational pour la coopération transfrontalière dans le domaine de la santé (TRISAN)
- 2.2. Manifeste ferroviaire
- 2.3. Plan d'action Climat
- 2.4. Représentation Agence du climat – Eurométropole de Strasbourg
- 2.5. Feuille de route pour l'avenir des 4 institutions transfrontalières à Kehl

Projet de délibération
Projet de délibération
Projet de délibération
Document (ci-joint)

3. Budget 2023

- 3.1. Compte de gestion 2022
- 3.2. Compte administratif 2022
- 3.3. Budget prévisionnel 2023

Projet de délibération
Projet de délibération
Projet de délibération

4. Demandes de subventions

- 4.1. Information sur les subventions attribuées

Document (ci-joint)

5. Fonctionnement du GECT

- 5.1. Protection sociale complémentaire
- 5.2. Club de la Presse Strasbourg

Projet de délibération
Projet de délibération

6. Point divers

Fait à Strasbourg, le 6 juin 2023

Frank SCHERER
Président de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 30 mars 2023 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.



Réunion du Conseil

1^{er} décembre 2022

Hôtel de Ville
Salle du Conseil municipal (1. Etage)
110 Route de Bischwiller
F- 67300 SCHILTIGHEIM

14 h 00 – 17 h 00

Compte rendu de réunion

Présent.e.s :

Titulaires : Mme Jeanne BARSEGHIAN, M. Dieter BAIER, M. Wolfram BRITZ, Mme Danielle DAMBACH, Mme Pia IMBS, M. Alain JUND, Mme Annie KESSOURI, M. Julien KOEGLER, M. Jochen PALEIT, M. Heinz RITH, M. René SCHAAL, M. Frank SCHERER, Mme Doris TERNOY, M. Michael WELSCH.

Suppléant.e.s : M. Christian CLEIß, M. Marc HOFFSESS, M. Hans-Jörg HOSCH, M. Christian HUBER, Mme Anne MISTLER, M. Michael NGUYEN, M. Pierre OZENNE, M. Eberhard ROTH, M. Alexander SCHRÖDER, Mme Maren SEIFERT.

Excusé.e.s :

Titulaires : M. Matthias BRAUN, Mme Josiane CHEVALIER, M. Dr. Karl-Heinz DEBACHER, Mme Céline GEISSMANN, Mme Dorothee GRANDERATH, M. Jonathan M.Y, M. Markus IBERT, M. Klaus MUTTACH, M. Valentin RABOT, M. Stéphane SCHAAL, Mme Françoise SCHAETZEL, Mme Edith SCHREINER, M. Thomas SEITZ, M. Marco STEFFENS, Mme Sanja TÖMMES, M. Jean-Philippe VETTER.

Suppléant.e.s : M. Martin AßMUTH, M. Jacques BAUR, M. Bruno BOULALA, Mme Rebecca BREITMAN, Mme Andrée BUCHMANN, Mme Cécile DELATTRE, M. Benoît DINTRICH, M. Carsten ERHARDT, M. Thorsten ERNY, M. Edgar GLEIß, Mme Marianne HORNY-GONIER, Mme Rosa KARCHER, M. Jean-Louis KIRCHER, M. Kai-Achim KLARE, Mme Michèle LECKLER, M. Bruno METZ, M. Sven ROTHMANN, M. Pierre ROTH, Mme Caroline ZORN.

Ouverture de séance

1. Mot de bienvenue du Président

1.1. Constatation du quorum

M. SCHERER constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1.3. Adoption du compte rendu du Conseil du 23 juin 2022

Le compte rendu de la réunion du 23 juin 2022 est adopté à l'unanimité.

2. Points politiques

2.1. Coopération des quatre Eurodistricts du Rhin supérieur

Monsieur SCHERER informe le Conseil sur la rencontre des quatre présidents des Eurodistricts du Rhin supérieur (Eurodistrict PAMINA, Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, Eurodistrict Region Freiburg - Centre et Sud Alsace, Eurodistrict Trinational de Bâle) prévu le 19 janvier 2023 à Vogelgrun. L'idée de cette rencontre est, à l'occasion du 60ème anniversaire du Traité de l'Elysée, d'échanger sur une coopération renforcée des Eurodistricts en tant que langue de bois politique de la région.

Par ailleurs, M. SCHERER indique que la présidence du pilier Société civile de la RMT sera désormais assurée à tour de rôle, tous les deux ans, par les Eurodistricts. PAMINA débutera en 2023 et l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau assurera la présidence à partir de 2025.

2.2. 60ème anniversaire du Traité de l'Élysée

Mme BARSEGHIAN souligne l'importance pour la ville de Strasbourg autour des 60 ans du traité de l'Elysée de la thématique de la mobilité transfrontalière, mettant en avant l'espace du Rhin supérieur comme un maillon majeur des schémas et des corridors de transport européen au niveau ferroviaire. L'élaboration d'un manifeste dans cette thématique est programmée.

M. SCHERER souligne la demande de l'Eurodistrict des schémas nationaux des subventions clairs pour la mise en œuvre des transports transfrontaliers.

2.3. Mandat en matière de transports publics routiers transfrontaliers de proximité

Monsieur SCHERER explique que le mandatement, comme mis en place par l'Ortenaukreis, ne prévoit pas de transfert de compétences sans réassurance des instances démocratiques, le Kreistag, du côté allemand. Il s'agit uniquement de faciliter la mise en œuvre administrative des transports transfrontaliers ; définir, mettre en concurrence et attribuer des transports d'une seule main, toujours sous réserve de financement par ceux qui doivent payer. L'Eurodistrict lui-même ne peut pas financer de lignes de bus à long terme. Du côté allemand, cela a été fait, du côté français, la loi LOM le permet en principe.

M. JUND souligne que la mobilité serait un sujet essentiel de la coopération au niveau de l'Eurodistrict et un des moyens de faire évaporer la frontière. Il propose de trouver le chemin pour que l'Eurodistrict ait des missions particulières dans ce domaine. La région serait l'instance centrale pour le transport transfrontalier, disposant la compétence correspondante. Pour avancer et pour permettre à l'Eurodistrict d'avoir de nouvelles missions dans ce domaine, il souhaite que l'Eurodistrict et l'Eurométropole et la ville de Strasbourg engageons les démarches auprès de la Région Grand Est pour que cette nouvelle mission au niveau de l'Eurodistrict puisse se faire. Il souligne que l'Eurométropole est prête à soutenir les démarches auprès de la Région.

2.4. Politique climatique de l'Eurodistrict

Monsieur SCHERER résume que le Secrétariat général, en collaboration avec l'Ortenauer Energieagentur et l'Agence du Climat, a organisé un atelier avec les chargés de mission climat des collectivités territoriales. L'objectif était d'identifier des projets communs de protection du climat. L'objectif commun est maintenant d'élaborer un plan d'action qui servira ensuite de base à d'autres activités. Une autre proposition de la délibération est l'organisation d'un forum sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, qui est déjà prévue dans le budget. Lors du forum d'experts, des thèmes très concrets sont censés être abordés, les énergies renouvelables, le thème de l'énergie éolienne est également censé avoir une section. Le thème de la géothermie est certes controversé, mais son potentiel doit être exploité pour réussir dans la transition énergétique. Il est important de disposer d'informations, de procédures techniques et administratives sûres, et d'un droit d'indemnisation pragmatique. L'adhésion à l'Agence du Climat est prévue pour 500 € par an. Il souhaiterait que l'Eurodistrict adhère également à l'Ortenauer Energieagentur.

Mme BARSEGHIAN souligne que Strasbourg partage le besoin de poser des conditions de réussite qui permettront de ne pas se passer de la Géothermie en tant que ressource énergétique.

Monsieur HOFFSESS souligne qu'ils restent à l'écoute des difficultés qui persisteraient du côté allemand sur l'indemnisation des personnes qui ont subi des dégâts suite aux séismes. Ce qui intéresse l'Eurométropole dans la géothermie c'est la chaleur, pas l'électricité. L'Eurométropole est en train d'engager la révision de notre stratégie énergétique. Il exprime sa volonté de voir de quelle manière la partie allemande peut être associée à cette révision. Il serait pertinent d'ouvrir ce travail au niveau transfrontalier à l'échelle de l'Eurodistrict.

Monsieur RITH exprime ses remerciements pour toutes les réponses qui ont été apportées au sujet de la géothermie via le Conseil de l'Eurodistrict.

Monsieur BRITZ suggère d'éviter les mécontentements dues aux dégâts en informant et en faisant participer les citoyens. De plus, il suggère de disposer d'un plan en amont pour savoir comment gérer les échecs. L'intégration dans la révision de la stratégie énergétique de l'Eurométropole de Strasbourg serait un bon moyen afin de passer des informations.

Mme DAMBACH s'exprime positivement sur le projet d'adhésion de l'Eurodistrict à l'Agence du climat en vue de lutter ensemble contre le dérèglement climatique.

3. Budget

3.1. Passage au référentiel budgétaire et comptable M57

Le président informe le Conseil qu'une nouvelle nomenclature comptable M57 devra être mise en place à partir du 01.01.2024 et que l'Eurodistrict l'appliquera dès 2023. Le Conseil adopte à l'unanimité les documents correspondants, dont le règlement financier et budgétaire ainsi que les directives modifiées pour les appels d'offres.

3.2. Débat d'orientation budgétaire

Le débat sur l'orientation budgétaire a eu lieu. Le président a constaté que malgré un report important en 2023 (composé des reports des années précédentes et de l'annulation d'actions et de manifestations prévues en raison de la pandémie), il est recommandé de faire fondre ces réserves lentement afin de pouvoir toujours financer des dépenses imprévues et des projets importants, car l'Eurodistrict, à dépenses constantes, se retrouverait dans le rouge dès 2025.

3.3. Autorisation engagement des dépenses d'investissement

Jusqu'à présent, le Secrétariat général ne pouvait effectuer des investissements qu'après l'approbation du budget lors de la session de mars. Le Conseil décide à l'unanimité que le Secrétariat général pourra à l'avenir réaliser dès le début de l'année des dépenses jusqu'à un pourcentage de 25% des investissements réalisés l'année dernière (amortissements compris).

4. Projets propres

4.1. Tourisme : Vélo Gourmand

M. SCHERER évoque qu'après le succès de deux éditions du Vélo Gourmand au sud (2017) et au nord (2018) du territoire l'Eurodistrict, il a été envisagé de créer un nouveau circuit au milieu de l'Eurodistrict, à hauteur du pont Pierre-Pflimlin. Mme KLAFFKE aborde alors les détails du projet. En guise de la création d'un nouveau circuit, le Secrétariat général souhaite prendre contact avec les communes à proximité immédiate pour un sondage d'intérêt général à l'égard de l'organisation du Vélo Gourmand de cette année. Cette manifestation pourrait par ailleurs mettre en valeur le nouveau jumelage conclu entre les communes de Plobsheim et Neuried.

Par la suite, M. HOSCH prend la parole et indique que Neuried dispose de trois circuits à vélo thématiques qui pourraient éventuellement être pris en considération lors de l'élaboration du circuit.

Le Conseil se prononce en faveur de l'organisation du Vélo Gourmand en 2023 à hauteur du pont Pierre-Pflimlin et charge le Secrétariat général de la planification d'un nouveau circuit à vélo transfrontalier en coopération avec les communes concernées. La délibération est adoptée à l'unanimité.

4.2. Tourisme : Jeu de piste transfrontalier « Annis Schwarzwald-Geheimnis »

M. SCHERER donne la parole à Mme KLAFFKE pour la présentation de ce point de l'ordre du jour. Celle-ci évoque que le groupe de travail Tourisme de l'Eurodistrict, créé juste avant la crise sanitaire, a pu reprendre ses activités au cours de cette année et que ce dernier est constitué de représentant.e.s du tourisme des communes issus des deux côtés du Rhin. Avec la reprise des réunions du GT, les acteurs du tourisme souhaitent étendre différents projets qui existent déjà de part et d'autre du Rhin à l'échelle transfrontalière. Dans le cas du projet "Annis Schwarzwaldgeheimnis", il s'agit d'une offre familiale qui consiste en des sacs à dos de randonnée contenant des énigmes pour découvrir la nature. La mise en œuvre du projet s'articule en deux volets différents :

Le premier volet concerne la mise en place et le financement par l'Eurodistrict de sept éditions en français d'« Annis Schwarzwaldgeheimnis » qui seront mises à disposition des communes participantes. Un premier sondage d'intérêt dans ce sens auprès des maires et chargés de tourisme s'est avéré positif. Le deuxième volet concerne la création d'une édition bilingue d'« Annis Schwarzwaldgeheimnis » du côté français, dans un premier temps en coopération avec le Grand Ried. Une nouvelle édition bilingue serait ainsi créée, Anni rencontrant Foxy, la mascotte du Grand Ried. Dans un deuxième temps, il est également envisageable d'étendre cette offre à d'autres communes françaises de l'EMS. En mettant en place ce projet, l'Eurodistrict soutiendrait une belle offre transfrontalière en faveur du tourisme local.

Le Conseil décide de créer et de financer les sept éditions en langue française et une version bilingue d'« Annis Schwarzwaldgeheimnis » dans le Grand Ried. La délibération est adoptée à l'unanimité.

4.3. Éducation et bilinguisme : « Spiel & Parle »

Le président se félicite du succès du projet et informe que le projet de délibération vise à confirmer les modalités administratives et financières du projet pour l'année scolaire 2022/2023, notamment en vue du co-financement de la part de la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre de son dispositif « Mittwoch uff elsässisch - les mercredis de l'alsacien ».

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4.4. Éducation et bilinguisme : KM Solidarité

Le président informe qu'il est prévu de reconduire le KM Solidarité sous son format classique avec un budget inchangé.

M. CLEISS propose que la participation des écoles allemandes et française aux courses du Jardin des deux Rives soit plus équilibrée.

Mme KLAFFKE indique que le KM Solidarité étant historiquement une manifestation française, la participation d'écoles de l'Eurométropole de Strasbourg est habituellement plus importante que de celles de l'Ortenaukreis. Des réflexions sont en cours pour encourager davantage la participation d'écoles allemandes, tout en tenant compte de la capacité maximale du parc.

Le président propose de promouvoir l'événement en particulier auprès des petites communes de l'Ortenaukreis.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5. Demandes de subventions

5.1. Information sur les subventions attribuées

Le président informe le Conseil sur les demandes de subventions attribuées depuis la séance du 23 juin 2022 allant jusqu'à 25.000 €.

5.2. Environnement : INTERREG « Atmo-Rhena PLUS »

Mme KLAFFKE explique que le projet Interreg Atmo-Rhena Plus vise à développer un observatoire commun. Les données peuvent ensuite être utilisées spécifiquement pour le territoire de l'Eurodistrict, ce qui est également intéressant dans le cadre du plan climat de l'Eurodistrict.

5.3. Santé : Pérennisation de TRISAN

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau est actuellement partenaire du projet INTERREG « plan trinational d'action pour une offre de santé transfrontalière dans le Rhin supérieur », porté par le centre de compétence trinational en matière de santé (TRISAN). Le projet prendra fin en mai 2023. Vu les conséquences pandémie sur les systèmes de santé et vu les obstacles auxquels sont encore confrontés les travailleurs frontaliers en matière d'accès aux soins, les partenaires du projet souhaitent poursuivre les travaux entamés en pérennisant cette coopération sous forme d'une convention de partenariat d'une durée de 4 ans. Le président invite les membres du conseil à donner leur accord à une participation financière à hauteur de 5 000 euros au projet de pérennisation de TRISAN pour la période allant de 2023 à 2027.

Mme BARSEGHIAN suggère d'accentuer la dissémination d'informations concernant les réalisations de TRISAN, en particulier auprès des élus de la Ville de Strasbourg.

Le président propose d'inviter un membre du secrétariat de TRISAN à la prochaine réunion du conseil afin d'y présenter les travaux et réalisation du centre de compétences.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

6. Fonctionnement du GECT

6.1. ATIP – Convention « paie à façon »

Le Conseil décide à l'unanimité de conclure un contrat avec le prestataire Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) pour le service paie. Jusqu'à présent, l'Eurodistrict était assisté sur ces points par le Centre de Gestion du Bas-Rhin (CDG67), qui a cessé ses services à la fin de l'année pour des raisons de coûts.

6.2. Tableau des effectifs

6.2.1. Poste de l'« Adjointe de la Secrétaire générale »

Le Conseil décide à l'unanimité de revaloriser le poste de Mme Katrin Neuss en tant qu'« adjointe à la secrétaire générale », afin qu'une fonction d'adjointe puisse être assumée en l'absence de Mme Klaffke.

6.2.2. RIFSEEP

Le Conseil décide à l'unanimité l'extension du RIFSEEP au groupe de fonctions A2 au 01.12.2022, rendue nécessaire par la création d'un poste A2 au tableau des effectifs (secrétaire générale adjointe).

6.3. Conventions d'adhésion aux procédures de médiation du CDG67

Le Conseil décide à l'unanimité de signer une convention avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin (CDG67) afin de pouvoir recourir, en cas de litige, aux deux procédures de conciliation proposées par le CDG67 (« Médiation préalable obligatoire » et « Médiation à l'initiative des parties »).

7. Points divers

Monsieur SCHERER remercie et salut Madame Martine ADAM-BOHR, interprète des réunions du Conseil de l'Eurodistrict depuis de nombreuses années, pour son départ à la retraite.

Il clôt la séance à 15 h 45.



Fait à Strasbourg, le 6 juin 2023

Frank SCHERER

Président de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 30 mars 2023 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.



Motion de soutien au Manifeste ferroviaire pour le Rhin Supérieur

Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
30 mars 2023

Le Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau tient à exprimer son soutien au manifeste ferroviaire des villes du Rhin Supérieur. Cette initiative, portée entre autres par les villes membres de l'Eurodistrict vise à améliorer les conditions de transport ferroviaire dans la région du Rhin Supérieur, clé d'un réseau ferroviaire transeuropéen à la hauteur des défis climatiques et sociaux.

Nous partageons pleinement les préoccupations exprimées dans ce manifeste, qui souligne l'importance du rail pour la mobilité des personnes et des marchandises, ainsi que pour la transition énergétique et la protection de l'environnement. Nous constatons également que les infrastructures ferroviaires dans notre région sont encore trop souvent insuffisantes, obsolètes et peu efficaces.

Nous reconnaissons que la région du Rhin Supérieur, notre région au cœur et berceau de l'Europe, dispose de l'un des réseaux ferrés les plus denses du continent et d'une convergence naturelle des flux nord-sud et est-ouest. Nous sommes conscients que cette région est au carrefour des corridors ferroviaires qui traversent le continent et que des projets clés ont vu le jour ces dernières décennies, tels que la magistrale pour l'Europe, la LGV Est et Rhin-Rhône. Nous sommes également conscients que Strasbourg, capitale européenne parlementaire et capitale diplomatique, est un nœud ferroviaire de premier plan pour les petites comme les longues distances, dont notre bassin de vie transfrontalier doit mieux bénéficier.

Nous regrettons cependant que la persistance d'effets frontières en matière d'offres, de tarifs et d'itinéraires constitue une véritable rupture de correspondance, anachronique et dissuasive. Nous sommes préoccupés par le fait que les prix sont souvent trop élevés avec des fluctuations injustes et incompréhensibles, et que l'achat même de billets transfrontaliers est d'une complexité rare. Nous sommes conscients que les connexions transfrontalières et régionales sont aujourd'hui insuffisantes, empêchant l'avènement d'un réseau ferroviaire véritablement à la hauteur des enjeux du siècle.

Nous croyons qu'il est temps de penser le ferroviaire à l'échelle européenne, de s'élever au-dessus des frontières nationales et de se donner réellement les moyens de ces ambitions nécessairement revues à la hausse.

Nous sommes convaincus qu'en optimisant techniquement et commercialement le maillage existant, les offres et infrastructures viendront se compléter et s'enrichir

mutuellement, démultipliant les possibilités de se déplacer plus loin, plus vite et de manière plus écologique.

Le Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau



Monsieur Frank SCHERER
Président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Fait à Strasbourg, le 6 juin 2023

Frank SCHERER
Président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 30 mars 2023 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.



Annexe technique au Manifeste

« Rhin Supérieur : liste des dessertes européennes à développer »

Notre objectif : organiser le report vers le ferroviaire des mobilités en Europe

Sans liaisons ferrées traversant l'Europe de manière continue, rapide et cadencée, de jour et de nuit, de manière confortable et économique, permettant d'optimiser les temps de voyage en proposant des espaces pour dormir, travailler, se reposer, il n'y aura pas de recours massif au train sur les longues distances. La massification et l'intensification de l'usage du réseau et des matériels roulants existants est la condition de la soutenabilité économique et industrielle du système ferroviaire en Europe.

Pour concrétiser un véritable réseau ferroviaire européen, nous appelons à développer et à renforcer les fréquences et le cadencement des dessertes de courtes et longues distances de manière prioritaire. *Pour agir vite, nous appelons à une **meilleure articulation des dessertes existantes** dont les matériels roulants, les agents, les sillons sont déjà disponibles, déjà opérationnels et prêts à servir davantage.*

1. « EuroRegio » : Renforcer le maillage entre les métropoles du Rhin supérieur

Des liaisons régionales intensifiées permettraient de mieux connecter entre-elles les villes du Rhin supérieur et avec l'Europe : Luxembourg à Bâle, Nancy à Stuttgart, Mulhouse à Francfort, Strasbourg à Fribourg-en-Brisgau, Colmar à Karlsruhe... Pour cela, l'essentiel des voies existent et n'appellent dans un premier temps qu'un cadencement accru sur les infrastructures existantes (orange sur la carte).

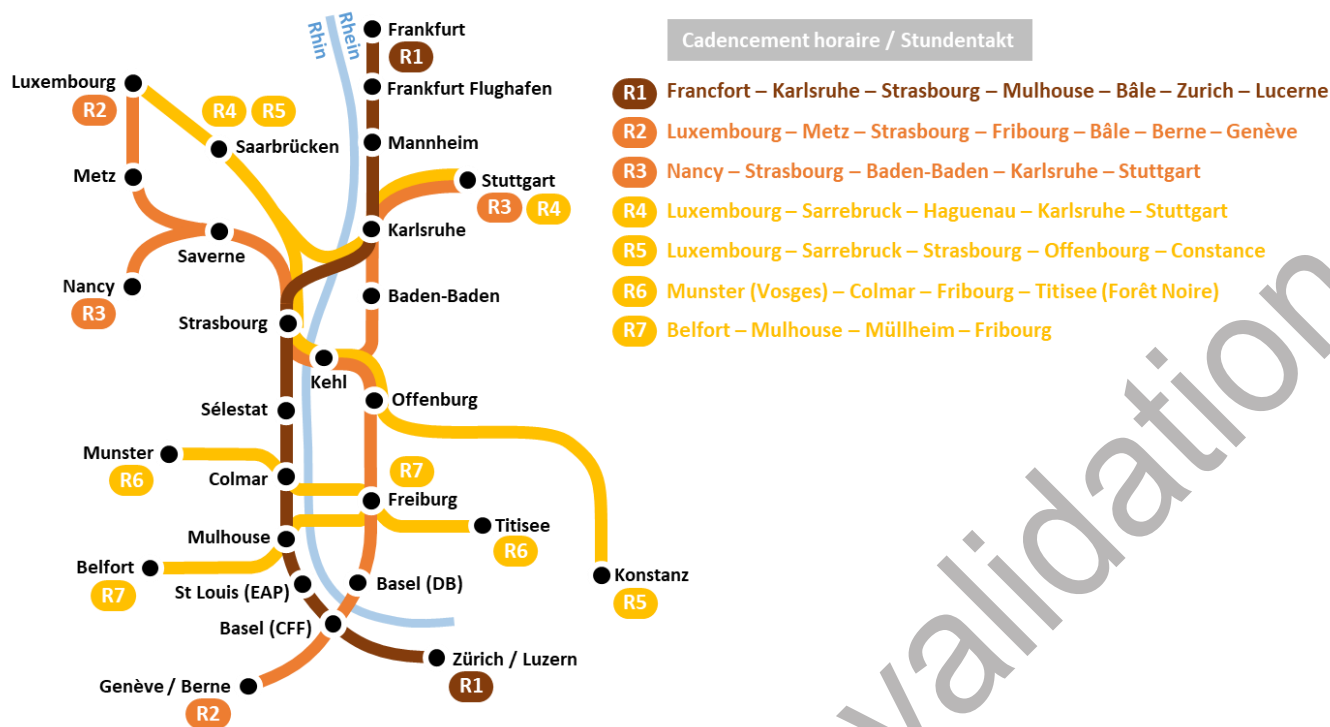
L'actuelle ligne dite « Rheintalbahn » reliant Karlsruhe – Offenbourg – Fribourg – en-Brisgau – Bâle est très sollicitée et saturée par le cumul d'un intense trafic voyageur régional, national et international et constitue un axe de transit majeur pour le fret européen. Le doublement de la ligne avec passage à 4 voies est en cours, mais ne devrait s'achever au mieux qu'en 2036.

La mise en place d'une ligne performante Karlsruhe – Bâle à l'ouest du Rhin via Strasbourg (en marron), complémentaire à la « Rheintalbahn » à l'est du Rhin, serait possible par une modernisation lourde et une amélioration de la ligne Strasbourg – Roeschwoog – Lauterbourg combinée à la réouverture du raccordement entre Roeschwoog et Rastatt avec le passage sur le Rhin. Une telle mise à niveau de l'infrastructure, accompagnée de son électrification et d'investissements pour accroître sa capacité, contribuerait à renforcer le maillage entre les métropoles du Rhin supérieur et à effacer concrètement l'effet frontière :

- **Pour les trains de marchandises** : disposer de deux itinéraires complémentaires du Rhin Supérieur entre Karlsruhe et Bâle, par le réseau DB à l'est du Rhin et par le réseau SNCF à l'ouest du Rhin, fiabiliserait le fonctionnement du corridor « Rotterdam – Gênes » et renforcerait le rôle et le fonctionnement en réseau des ports fluviaux situés le long du Rhin.
- **Pour les trains régionaux** : une évolution de l'actuel TER 200 Bâle – Strasbourg en EuroRegio du Rhin supérieur permettrait d'envisager des prolongements des dessertes :
 - au sud de Bâle : vers Zurich et Lucerne, mais aussi vers Berne et Genève,
 - au nord de Strasbourg : vers Karlsruhe et Francfort, vers Metz et Luxembourg,
- **Pour les trains longue distance** : l'amélioration du maillage entre les réseaux français et allemands dans la région du Rhin supérieur permettrait de combiner les itinéraires empruntés par les TGV/ICE et les Nightjet sur l'axe structurant Bâle – Francfort, afin d'assurer des nœuds de correspondance efficaces à Karlsruhe, à Strasbourg et à Bâle.

Enfin, pour fiabiliser et compléter ces offres transfrontalières structurantes, d'autres infrastructures pourraient à plus long terme être rouvertes ou modernisées pour rétablir des continuités de part et d'autre du Rhin à des fins de liaisons régionales de maillage (en jaune) :

- la ligne **Colmar – Breisach – Fribourg-en-Brisgau** donnerait l'opportunité d'une desserte cadencée reliant les Vosges à la Forêt Noire.
- la ligne **Haguenau – Roeschwoog – Rastatt** permettrait d'intensifier les liaisons Strasbourg – Karlsruhe mais aussi Saarbrücken – Haguenau – Karlsruhe
- la ligne **Mulhouse – Müllheim**, dont le service voyageur a été rétabli en 2012, pourrait voir ses dessertes renforcées et prolongées vers Belfort et vers Fribourg-en-Brisgau.



« EuroExpress » : Structurer et intensifier les liaisons à grande vitesse à travers l'Europe

Sur la base des infrastructures et des matériels roulants à grande vitesse existants, les offres actuelles des opérateurs pourraient être systématisées pour structurer des connexions intenses et performantes entre les grandes villes d'Europe : **relier enfin Paris et Berlin, Londres et Zurich, Francfort et Bordeaux, Luxembourg et Barcelone, Amsterdam et Milan...**

La mise en place de liaisons longues, rapides, fréquentes et directes sans changements (500 à 1000km), constituerait un progrès considérable pour renforcer le rôle du ferroviaire dans les mobilités en Europe. Un cadencement de ces services express européens (par exemple aux 4 heures) permettrait d'organiser l'articulation aux offres régionales dans les gares européennes.

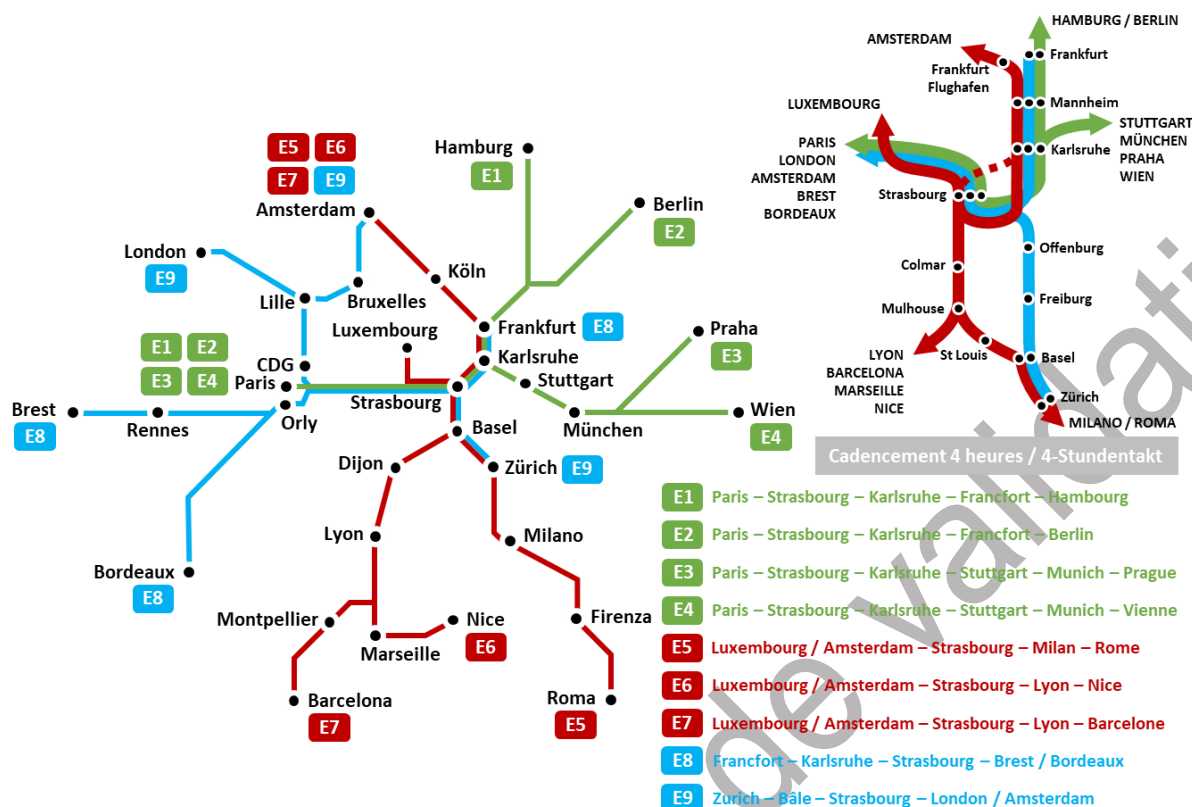
De plus, l'effet réseau procuré par le maillage de ces lignes assurerait une offre régulière (toutes les 2 heures ou toutes les heures) sur certains troncs communs à très fort potentiel. Par rapport au transport aérien, qui ne permet que des liaisons de point à point entre deux villes, un tel système ferroviaire permettrait de démultiplier les combinaisons de dessertes et donc le potentiel de chalandise, tant sur des longs parcours que pour du cabotage de moindre distance.

Exemple de liaisons à grande vitesse cadencées toutes les 4 heures :

- E1** Paris – Strasbourg – Karlsruhe – Mannheim – Francfort – Hambourg
- E2** Paris – Strasbourg – Karlsruhe – Mannheim – Francfort – Berlin
- E3** Paris – Strasbourg – Karlsruhe – Stuttgart – Munich – Prague
- E4** Paris – Strasbourg – Karlsruhe – Stuttgart – Munich – Vienne
- E5** Amsterdam / Luxembourg – Strasbourg – Bâle – Zurich – Milan – Rome
- E6** Amsterdam / Luxembourg – Strasbourg – Lyon – Marseille – Nice
- E7** Amsterdam / Luxembourg – Strasbourg – Lyon – Montpellier – Barcelone

E8 Francfort – Mannheim – Karlsruhe – Strasbourg – Paris Orly – Brest / Bordeaux

E9 Zurich – Bâle – Strasbourg – Paris CDG – Lille – Bruxelles – Amsterdam / Londres



2. « EuroNight » : Étendre l'usage du ferroviaire sur de très longues distances

En complément des lignes de nuit déjà en service ou en développement par certains opérateurs, nous appelons à envisager un modèle de desserte de long parcours circulant de jour et de nuit doté d'un matériel roulant adapté aux longs parcours et au recours aux lignes à grande vitesse. Circuler de nuit à grande vitesse permettrait de **relier 1000 à 2000 km en une nuit et ainsi d'offrir une alternative fiable et confortable au transport aérien continental en Europe.**

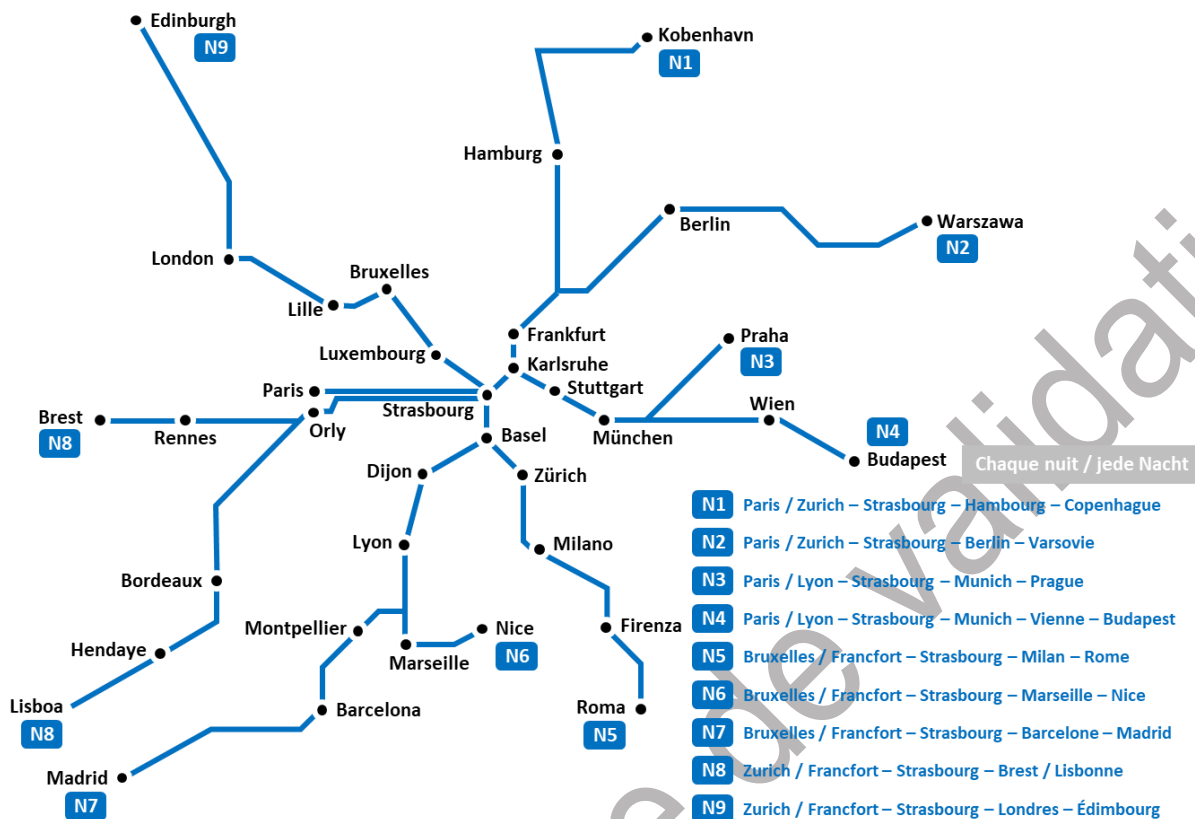
En valorisant les fonctionnalités des infrastructures existantes, prolonger et compléter les dessertes à grande vitesse jusqu'à des destinations plus lointaines par une circulation de nuit permettrait de connecter, en 8 à 12 heures, de nombreuses capitales nationales et européennes.

Par sa position et la configuration de ses infrastructures, la région du Rhin supérieur pourrait être un laboratoire pour expérimenter et devenir un carrefour pour de telles offres ferroviaires.

Exemple de lignes réalisables en une nuit, par recours à la grande vitesse :

- N1** Paris / Zurich – Strasbourg – Francfort – Hambourg – Copenhague
- N2** Paris / Zurich – Strasbourg – Francfort – Berlin – Varsovie
- N3** Paris / Lyon – Strasbourg – Munich – Prague
- N4** Paris / Lyon – Strasbourg – Munich – Vienne – Budapest
- N5** Bruxelles / Francfort – Strasbourg – Zurich – Milan – Rome
- N6** Bruxelles / Francfort – Strasbourg – Lyon – Marseille – Nice

- N7 Bruxelles / Francfort – Strasbourg – Lyon – Barcelone – Madrid
N8 Zurich / Francfort – Strasbourg – Bordeaux – Brest / Hendaye – Lisbonne
N9 Zurich / Francfort – Strasbourg – Luxembourg – Bruxelles – Londres – Édimbourg



Fait à Strasbourg, le 6 juin 2023

Frank SCHERER

Président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 30 mars 2023 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.



Manifeste Le Rhin Supérieur, la clé d'un réseau ferroviaire européen à la hauteur du défi climatique et social

L'urgence climatique et sociale, nous impose d'agir vite et déterminé. Il nous faut décarboner l'mobilité européenne et offrir enfin une alternative crédible au transport routier et aérien, dont les émissions de CO₂ ne cessent de croître. **Cette alternative, c'est le train.** Le report massif des mobilités vers le ferroviaire est le virage stratégique que nous n'avons plus le luxe de rater ; le virage historique que nous devons prendre collectivement dès aujourd'hui.

Nous, villes du Rhin Supérieur, métropoles au cœur de l'Europe et au carrefour des réseaux ferroviaires, sommes déterminées à agir de concert pour faire du train l'évidence, pour que le train redevienne ce mode de transport crédible, structurant et populaire, capable de distancer avec succès de l'aérien.

Dans notre région, celle du Rhin Supérieur, bassin de vie tri-national entre la France, la Suisse et l'Allemagne, où est né et a grandi notre destin commun européen, nous héritons de l'un des réseaux ferrés les plus denses du continent et d'une convergence naturelle des flux nord-sud et est-ouest. À la croisée de ces corridors qui traversent le continent, c'est sur notre territoire que des projets clé ont vu le jour ces dernières décennies : la magistrale pour l'Europe, la LGV Est et Rhin-Rhône, pour ne citer qu'eux. **Strasbourg, capitale européenne parlementaire et capitale diplomatique, est un nœud ferroviaire de premier plan, pour les petites comme les longues distances.**

Pourtant, à l'heure de l'Europe intégrée, la persistance d'effets frontières, en matière d'offres, de tarifs, d'itinéraires, est une véritable rupture de correspondance, anachronique et dissuasive. Les prix des billets sont souvent trop élevés, les fluctuations de prix sont souvent opaques et sont considérées comme injustifiées. De plus, l'achat de billets transfrontaliers est toujours trop complexe. Nous l'expérimentons au quotidien : les connexions transfrontalières et régionales aujourd'hui insuffisantes empêchent l'avènement d'un réseau ferroviaire européen qui soit véritablement à la hauteur des enjeux du siècle, à la hauteur de cette Europe forte et unie dont nous avons tant besoin. Repensés, investis, ces segments du Rhin Supérieur seront dès demain les maillons forts d'un système européen efficace, crédible et compétitif, tant pour le transport de voyageurs que pour le transport de marchandises. Le transport de marchandises ne doit pas être considéré comme un sujet de niche, car il est un

élément central d'une logistique durable au service des régions, de leurs acteurs économiques et de leurs habitants.

Il est temps de penser le ferroviaire à l'échelle européenne, de s'élever au-dessus des frontières nationales et de se donner réellement les moyens de ces ambitions nécessairement revues à la hausse. En optimisant techniquement et commercialement le maillage existant, les offres et infrastructures viendront se compléter et s'enrichir mutuellement, démultipliant les possibilités de se déplacer plus loin, plus vite et de manière plus écologique.

Il est temps de transférer les compétences dédiées, les moyens financiers appropriés et de créer des procédures accélérées pour un seul chemin de fer européen, à l'instar de ce qui a été mis en place voilà deux siècles avec la Commission centrale pour la navigation du Rhin, siégeant à Strasbourg. Comme le Rhin, cette voie navigable historiquement importante qui traverse l'Europe et relie les gens et les régions entre eux, le chemin de fer contribue également à une intégration européenne plus profonde et est une source de dialogue entre les amis européens.

Le moment est décisif pour le climat, pour l'Europe et pour ses citoyens.

Nous appelons les gouvernements nationaux et régionaux, les institutions européennes, les opérateurs et les gestionnaires d'infrastructures ferroviaires :

1. **Agir pour améliorer les connexions ferroviaires quotidiennement** utilisées par les personnes dans notre région et garantir que toutes et tous les européennes et européens disposent de véritables alternatives à la circulation individuelle sur route en corrigeant leurs faiblesses ou leur absence. Il s'agit d'intensifier les dessertes entre les villes du Rhin Supérieur, en optimisant les infrastructures existantes et en modernisant sinon réhabilitant les segments délaissés. À l'image du Strasbourg – Bâle, un train toutes les demi-heures, il est plus que temps d'avoir les mêmes fréquences vers Freiburg, Karlsruhe, Mannheim, Baden-Baden et Offenburg. Le déploiement du volet transfrontalier du Réseau express métropolitain européen, fruit d'un accord entre la Région Grand Est et les Länder de Sarre, de Rhénanie-Palatinat et de Bade-Wurtemberg, va permettre de développer des liaisons transfrontalières cadencées et à tarification unifiée, à l'horizon 2025, sera un premier acte en ce sens. Les lignes Karlsruhe – Haguenau et Freiburg – Colmar qui existent partiellement, devront être remises surtout aussi comme lignes redondantes importantes par rapport à la ligne de la Rheintalbahn, qui est saturée.
2. **À agir sur les grandes distances**, pour créer enfin des itinéraires continus entre les grandes villes et capitales européennes. Il s'agit d'augmenter la fréquence des trains aujourd'hui trop faible, d'harmoniser et de rendre lisibles les tarifs, de concevoir des trajets directs afin de ne pas décourager les voyageurs. À l'image de la relance d'une ligne directe Paris – Berlin, de nombreuses métropoles du continent, aujourd'hui déconnectées, doivent être, sans attendre, reliées efficacement : Paris à Vienne et Budapest ; Amsterdam à Rome ; Luxembourg à Barcelone ; Londres à Zurich, entre autres.
3. **À créer de véritables itinéraires transcontinentaux**, aujourd'hui captés par le transport aérien. Pourtant, il suffirait d'utiliser non pas seulement de jour mais aussi de nuit, le

système à grande vitesse que nous appelons de nos vœux pour connecter les métropoles. Alors, il devient possible, depuis le cœur de l'Europe, depuis les villes et métropoles du Rhin Supérieur, de rallier d'une traite, en une nuit, Varsovie, Édimbourg, Stockholm ou encore Madrid.

Fait à Strasbourg, le 6 juin 2023



Frank SCHERER

Président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 30 mars 2023 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.

En procédure de validation

Séance du Conseil l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 1/2023</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 30.03.2023
Dossier suivi par/ <i>Projektbeauftragte</i> Anika KLAFFKE	

Point n° 2.2 de l'ordre du jour / *Punkt Nr. 2.2 der Tagesordnung*

Objet / *Betreff*: Manifeste ferroviaire pour le Rhin Supérieur / *Eisenbahnmanifest für den Oberrhein*

I. Rapport / *Sachverhalt*

La région du Rhin supérieur est un bassin de vie tri-national qui abrite l'un des réseaux ferroviaires les plus denses du continent. Ce réseau fait naturellement converger les flux nord-sud et est-ouest, faisant de Strasbourg, la capitale européenne, un pôle ferroviaire de premier plan. Cependant, en raison de la persistance des effets frontières, des disparités subsistent en termes d'offres, de prix, de trajets et de perturbations de connexion. Ces disparités peuvent être anachroniques et dissuasives pour les voyageurs.

A l'occasion du 60e anniversaire du Traité de l'Élysée, les représentants des villes et métropoles du bassin du Rhin supérieur ont co-construit des propositions opérationnelles dans un manifeste pour faire du train le premier mode de transport sur les petites, moyennes et très longues distances et clé d'un réseau ferroviaire transeuropéen à la hauteur des défis climatiques et sociaux.

La déclaration conjointe, à l'issue du Conseil des Ministres franco-allemand du 22 janvier 2023, à l'occasion de cet anniversaire, renouvelle l'engagement et la détermination de nos deux États pour la concrétisation des lignes de train de nuit et à grande vitesse, tant attendues par nos collectivités transfrontalières et vitales pour la structuration d'une Europe décarbonée. Le passage par Strasbourg et Karlsruhe pour la

Die Oberrheinregion ist ein trinationaler Lebensraum, der eines der dichtesten Schienennetze des Kontinents beherbergt. Dieses Netz lässt auf natürliche Weise die Nord-Süd- und Ost-West-Ströme zusammenlaufen und macht die europäische Hauptstadt Straßburg zu einem wichtigen Eisenbahnknotenpunkt. Aufgrund der anhaltenden Grenzeffekte bestehen jedoch nach wie vor Disparitäten bei Angeboten, Preisen, Fahrten und Verbindungsstörungen. Diese Disparitäten können für Reisende anachronistisch und abschreckend wirken.

Anlässlich des 60. Jahrestags des Élysée-Vertrags haben die Vertreter der Städte und Metropolen des Oberrheingebiets in einem Manifest operative Vorschläge ko-konstruiert, um die Bahn zu dem wichtigsten Verkehrsträger auf kurzen, mittleren und sehr langen Strecken sowie zum Schlüssel für ein transeuropäisches Schienennetz zu machen, das den klimatischen und sozialen Herausforderungen gewachsen ist.

Die gemeinsame Erklärung des deutsch-französischen Ministerrats vom 22. Januar 2023 erneuert das Engagement und die Entschlossenheit unserer beiden Staaten zur Umsetzung der erhofften Nacht- und Hochgeschwindigkeitszugverbindungen, die für unsere grenzüberschreitenden Gemeinden und Gebietskörperschaften zukunftsweisend sind und eine wichtige Voraussetzung für die Strukturierung eines dekarbonisierten Europas

Eurodistrict/Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau

liaison Paris-Berlin est une condition essentielle pour établir un réseau ferroviaire cohérent, efficace et accessible dans une Europe intégrée, enfin à la hauteur de nos engagements collectifs pour répondre aux crises écologiques et sociales. La déclaration conjointe rappelle également les liaisons inscrites dans le traité d'Aix-la-Chapelle, comme la liaison directe entre l'aéroport de Francfort et Strasbourg, pour renforcer le rayonnement européen de ce bassin de vie transfrontalier. Ces deux liaisons sont des projets clés et structurants dans le manifeste ferroviaire du Rhin Supérieur.

Ce manifeste (Annexe I) est un appel à l'action pour tous les acteurs de la région à travailler ensemble pour améliorer les infrastructures et les services ferroviaires et faire du ferroviaire une priorité de la coopération transfrontalière, et des politiques publiques nationales et européennes.

darstellen. Der Halt in Straßburg und Karlsruhe für die Verbindung Paris-Berlin ist eine wesentliche Bedingung für ein kohärentes, effektives und zugängliches Eisenbahnnetz in einem integrierten Europa, das den negativen Folgen ökologischer und sozialer Krisen entgegenwirkt. Die gemeinsame Erklärung erinnert auch an die im Aachener Vertrag verankerten Verbindungen, so vor allem an die direkte Verbindung zwischen dem Flughafen Frankfurt und Straßburg. Diese Verbindungen sollen die europäische Strahlkraft unseres grenzüberschreitenden Lebensraums stärken. Diese beiden Verbindungen finden sich als Schlüsselprojekte im Eisenbahnmanifest des Oberrheins wieder.

Das Manifest (Anhang I) ist ein Aufruf an alle Akteure der Region, gemeinsam an der Verbesserung der Infrastruktur und den Dienstleistungen im Schienenverkehr zu arbeiten und die Eisenbahn zu einer Priorität der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit sowie der nationalen und europäischen öffentlichen Politik zu machen.

II. Résolution / Beschluss

Le Conseil de l'Eurodistrict salue toutes les initiatives visant à améliorer la qualité, la sécurité et la fiabilité du transport ferroviaire dans notre région trinationale au cœur de l'Europe.

Il adopte ainsi le soutien du manifeste ferroviaire des villes du Rhin Supérieur (Annexe I) et autorise les signataires du manifeste à porter l'initiative dans les instances nationales, européennes et transfrontalières en son nom, et se propose comme lieu d'échange, de soutien et de consultation de l'initiative.

Le Conseil de l'Eurodistrict autorise le président de l'Eurodistrict signer la motion de soutien (Annexe II) appelant les autorités compétentes à prendre en compte les recommandations du manifeste ferroviaire des villes du Rhin supérieur et à mettre en place les moyens nécessaires pour y répondre.

Der Eurodistriktrat begrüßt alle Initiativen, die darauf abzielen, die Qualität, Sicherheit und Zuverlässigkeit des Schienenverkehrs in unserer trinationalen Region im Herzen Europas zu verbessern.

Er verabschiedet daher die Unterstützung des Eisenbahnmanifests der Städte am Oberrhein (Anhang I) und ermächtigt die Unterzeichner des Manifests, die Initiative in seinem Namen in die nationalen, europäischen und grenzüberschreitenden Instanzen zu tragen, und bietet sich als Ort des Austauschs, der Unterstützung und der Beratung der Initiative an.

Der Eurodistriktrat ermächtigt zudem den Präsidenten des Eurodistrikts, ein Unterstützungsschreiben (Anhang II) zu unterzeichnen, in dem die zuständigen Behörden aufgefordert werden, die Empfehlungen des Eisenbahnmanifests der Städte am Oberrhein zu berücksichtigen und die notwendigen Mittel bereitzustellen, um diesen zu entsprechen.

Eurodistrict/Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

☒ Accord ☐ Refus ☐ Résolution modifiée	☒ Zustimmung ☐ Ablehnung ☐ Abweichender Beschluss

Fait à Offenbourg, le 6 juin 2023



Frank SCHERER
Président de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 30 mars 2023 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.



Plan d'action climat de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau



Préambule :

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau adhère à l'objectif de développement durable 13 des Nations Unies – « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ». En outre, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau inscrit son action dans le contexte de l'Accord de Paris sur le climat visant à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels, et de poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels.

L'organisation d'un atelier avec les chargé.e.s de mission climat des collectivités couvertes par l'Eurodistrict en novembre 2022 a permis d'identifier des mesures transfrontalières par lesquelles l'Eurodistrict peut contribuer à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Le présent plan d'action élaboré en coopération avec l'Ortenauer Energieagentur et l'Agence du climat sur l'Eurométropole de Strasbourg pose les bases des activités de l'Eurodistrict dans ces domaines. Certaines actions potentielles peuvent être mises en œuvre par l'Eurodistrict lui-même, d'autres en revanche nécessitent l'aide de différents partenaires. Pour les mesures qui relèvent de la compétence d'autres acteurs, ceux-ci doivent être soutenus dans leur travail par l'Eurodistrict.

Contexte général et planification en matière d'air, de climat et d'énergie :

Le changement climatique est une priorité d'action inscrite dans les outils de planification des collectivités territoriales. Plusieurs plans climat ont été délibérés et sont en cours de déploiement sur le territoire de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau :

- Les **plans climat de l'Eurométropole et de la ville de Strasbourg**¹ dont les stratégies et plans d'actions posent des objectifs ambitieux et des actions opérationnelles dans les domaines suivants : réduction des consommations d'énergie (-55% en 2050 par rapport à 2012) et des émissions de gaz à effet de serre (neutralité carbone en 2050), développement des énergies renouvelables (couvrant 100% des consommations en 2050), développement des mobilités décarbonées, rénovation des logements et bâtiments, réduction des prélèvements d'eau, réduction des déchets, respect des recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la qualité de l'air, plan canopée pour lutter contre l'îlot de chaleur urbain (+10 000 arbres à l'horizon 2030 à Strasbourg) ;
- Le **Plan Climat Air Energie Territorial de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein**² qui propose des objectifs à l'horizon 2030 pour rendre les bâtiments économes en énergie, réduire la part modale de la voiture, favoriser un développement économique durable en jouant un rôle de facilitateur pour le tertiaire privé, favoriser l'émergence des projets de rénovation et de construction de bâtiments publics à haute performance environnementale, réduire les effets que peuvent avoir certaines pratiques agricoles sur l'environnement, limiter l'impact sur la biodiversité, notamment au travers de l'élaboration d'une trame verte et bleue.
- Le **plan climat de l'Ortenaukreis** a été adopté début 2023 et contient 48 mesures dans les domaines planification et aménagement du territoire, bâtiments et installations communaux, approvisionnement et déchets, mobilité, organisation interne, communication et coopération ainsi qu'adaptation au changement climatique et biodiversité. Ce plan climat se réfère aux compétences du Kreis et présente la voie vers une administration principalement neutre en carbone en 2040. Plusieurs communes de l'Ortenaukreis ont leur propre plan climat et/ou programme de travail en matière de politique énergétique : Achern (2022), Ettenheim (2019), Kehl (2013, mise à jour à venir), Lahr (2012, définition de nouveaux objectifs en 2021), Oberwolfach (2015), Offenburg (2012, renouvellement en 2022), Rust (2017), Schutterwald (2015), Steinach (2019). Les années cibles diffèrent, car les dates d'élaboration des plans sont différentes. La ville de Kehl dispose déjà d'une stratégie d'adaptation aux conséquences du changement climatique (2022).
- Dans le Bade-Wurtemberg, le gouvernement du Land et les associations communales ont mis en place un « **Klimaschutzpakt** » (pacte pour la protection du climat dans le Bade-Wurtemberg).³ Les communes signataires se fixent pour objectif d'atteindre une administration principalement neutre en carbone d'ici 2040, conformément à l'accord conclu entre le gouvernement du Land et les associations communales du Land le 8 juillet 2020. Dans l'Ortenaukreis, outre le Kreis lui-même, les communes suivantes ont signé le pacte pour la protection du climat : Ville d'Achern, commune de Biberach/Baden, ville d'Ettenheim, commune de Lauf, ville de Kehl, commune de Lautenbach, ville de Lahr/Forêt-Noire, commune de Mühlenbach, commune d'Oberwolfach, ville d'Offenburg, ville de Zell am Harmersbach.

¹ <https://www.strasbourg.eu/plans-climat>

² <https://www.cc-erstein.fr/environnement-bati-et-deplacements/le-pcaet>

³ <https://um.baden-wuerttemberg.de/de/klima/kommunaler-klimaschutz/klimaschutzpakt>

- Une particularité du Bade-Wurtemberg est l'obligation pour toutes les villes de plus de 20.000 habitant.e.s de réaliser une « **kommunale Wärmeplanung** » (planification communale de l'approvisionnement en chaleur) d'ici fin 2023⁴. Cela concerne Achern, Kehl, Lahr, Oberkirch et Offenburg. Sur une base volontaire, d'autres communes prévoient l'élaboration d'un tel plan, dont l'objectif est d'assurer la neutralité en carbone de l'approvisionnement en chaleur d'ici 2040 : Biberach, Ettenheim, Nordrach, Oberharmersbach, Ringsheim, Rust, Zell a.H. et quelques autres qui sont encore en cours de concertation.

Les stratégies et plans d'actions des collectivités traitent des grandes priorités en matière d'atténuation du changement climatique (réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre) et d'adaptation au changement en cours (en particulier la déminéralisation et la végétalisation des territoires).

En complément, la dimension transfrontalière des enjeux et des actions associées est ponctuellement prise en compte dans certains plans, comme par exemple l'action du plan climat de la ville de Strasbourg visant au déploiement de la stratégie partenariale à l'échelle transfrontalière (fiche 1.3.3) avec une mobilisation de l'Eurodistrict.

Toutefois, peu ou pas d'actions opérationnelles sont aujourd'hui prévues à l'échelle transfrontalière et le rôle de l'Eurodistrict est d'en assurer le renforcement.

Vers un plan d'action de l'Eurodistrict :

Parmi les thématiques prioritaires de l'Eurodistrict figurent l'environnement et la mobilité. Ainsi, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau souhaite porter à l'échelle de son territoire des actions respectueuses du climat et qui s'inscrivent dans ces thématiques prioritaires permettant à la fois de contribuer à l'atténuation du changement climatique, par exemple à travers la promotion des mobilités durables et décarbonées, et à l'adaptation au changement climatique, par exemple via la promotion des projets de renaturation. De manière générale, l'Eurodistrict souhaite mobiliser la société civile autour des enjeux du climat par des actions de sensibilisation, par la mise à disposition d'informations et par le soutien aux citoyen.ne.s pour devenir des acteurs des politiques climatiques.

Les propositions de ce plan ont vocation à compléter et enrichir les actions déjà en place sur chaque territoire, en apportant une dimension transfrontalière indispensable en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique sur un territoire cohérent et confronté à des enjeux similaires de part et d'autre du Rhin.

⁴ §27 Loi sur la protection du climat et l'adaptation au changement climatique du Bade-Wurtemberg

Objectif	Description	Actions potentielles	Partenaires potentiels	Indicateurs de succès
1. Sensibilisation de la population aux mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique	Il s'agit de sensibiliser la population aux projets d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, afin de renforcer l'acceptation des mesures prises dans ce domaine.	1.1. Visites de projets et d'initiatives d'atténuation et d'adaptation organisées pour les citoyen.ne.s : Ce type d'événement permet d'expliquer les projets et les mesures prises des deux côtés du Rhin et de les rendre clairs et accessibles aux citoyen.ne.s.	Villes et intercommunalités membres, entreprises, associations	Nombre de participant.e.s aux visites organisées
		1.2. Réédition du livret pour le climat de l'Eurodistrict : En 2019, l'Eurodistrict et ses partenaires ont publié et distribué aux citoyen.ne.s un livret pour le climat qui contient des informations pratiques et des recommandations d'action pour l'atténuation du changement climatique ainsi que des bons d'achat pour des offres durables sur le territoire de l'Eurodistrict. Les offres du livret pour le climat ont été prolongées en partie jusqu'en 2024. Les informations et les offres contenues dans le livre pourraient être révisées ou prolongées dans le cadre d'une nouvelle édition.	Maison d'édition, villes et intercommunalités membres, Agence du climat sur l'Eurométropole de Strasbourg, OEA, partenaires de bons d'achat, associations	Nombre de livrets distribués
2. Mise à disposition d'informations sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique	Des informations sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent être traitées de manière transfrontalière et	Développement du Web-SIG de l'Eurodistrict : Avec son Web-SIG, l'Eurodistrict dispose d'un outil géographique approprié pour mettre à disposition des informations et des sites sur les	Chargé.e.s de mission climat, Agence du climat sur l'Eurométropole de Strasbourg, OEA	Nombre de nouvelles catégories dans le Web-SIG

	misés à la disposition des citoyen.e.s et des professionnel.le.s.	thèmes de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique. Afin d'identifier de nouvelles et nécessaires catégories dans les domaines de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique, les citoyen.ne.s de l'Eurodistrict pourraient être interrogé.e.s en ligne (site Internet et/ou médias sociaux) ou dans le cadre de manifestations organisées par l'Eurodistrict. En outre, la mise à disposition de nouveaux jeux de données peut être examinée au niveau technique avec des experts.		
3. Aider les citoyen.ne.s à devenir eux-mêmes des acteurs de la politique climatique	L'Eurodistrict s'engage pour des offres qui permettent aux citoyen.ne.s d'agir eux-mêmes pour soutenir des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. La participation aux projets et aux mesures permet d'augmenter l'identification avec ceux-ci.	3.1. Ambassadeurs du climat transfrontaliers : Les personnes intéressées peuvent suivre une formation d'ambassadeurs du climat dans le Parc naturel de la Forêt-Noire Centre/Nord et à l'avenir dans l'Eurométropole de Strasbourg, et transmettre ensuite leurs connaissances à leur entourage. Dans ce cadre, un échange entre les participant.e.s aux formations du côté allemand et du côté français pourrait être organisé afin que les ambassadeurs du climat puissent discuter des différences et des points communs entre les deux pays et s'inspirer mutuellement. Des visites de projets climatiques transfrontaliers seront également prévues et les participant.e.s intéressé.e.s pourront ensuite être soutenus dans le lancement de leurs propres projets.	Agence du climat sur l'Eurométropole de Strasbourg, Parc naturel de la Forêt-Noire Centre/Nord, villes et intercommunalités membres	Nombre de participant.e.s aux rencontres et aux visites réalisées au niveau transfrontalier

		3.2. Conférence des jeunes et concours pour les citoyen.e.s et les communes : L'Eurodistrict pourrait organiser une conférence avec des jeunes afin qu'ils puissent proposer des mesures concrètes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Celles-ci pourraient ensuite être réalisées par les communes et les citoyen.ne.s dans le cadre d'un concours. Les participant.e.s et les communes les plus engagé.e.s pourraient gagner des prix.	Villes et intercommunalités membres, associations, Agence du climat sur l'Eurométropole de Strasbourg, OEA, Eurodistricts	Nombre d'actions réalisées sur la base des propositions faites
		3.3. Organisation du Vélo Gourmand: L'organisation du Vélo Gourmand, qui permet de découvrir, à vélo et sur de courtes distances, le voisinage direct d'outre-Rhin, ses spécialités culinaires et son patrimoine culturel, permet de contribuer à la promotion du vélo en tant que moyen de transport durable et respectueux du climat. Dans le programme d'accompagnement, les thèmes de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique pourraient être mis en avant (par des projets sur l'itinéraire, la participation d'associations, un service de restauration respectueux du climat, etc.)	Associations, etc.	Nombre de participant.e.s à l'évènement
		3.4. Création d'une carte vélo pour le territoire de l'Eurodistrict : La création d'une carte des pistes et des itinéraires cyclables sur le territoire de l'Eurodistrict peut contribuer à la promotion du vélo en tant que moyen de transport durable et	LRA Ortenaukreis, RP Freiburg, Land Bade-Wurtemberg, Villes et intercommunalités membres, Région	Nombre de cartes vélo distribuées

		respectueux du climat. La planification d'une carte imprimée est en cours, à long terme la carte devrait être réalisée en version numérique.	Grand Est, CEA, Associations	
		3.5. Concours photo : L'Eurodistrict pourrait organiser un concours photo sur la végétalisation des villes, les projets de renaturation ou des mesures similaires. Cela permettrait d'observer et d'illustrer les mesures déjà mises en œuvre et les changements réalisés des deux côtés du Rhin.	Villes et intercommunalités membres, associations, Agence du climat sur l'Eurométropole de Strasbourg, OEA	Nombre de contributions
		3.6. Livre de cuisine participatif : L'Eurodistrict pourrait organiser la rédaction d'un livre de cuisine basé sur des propositions de recettes des deux côtés du Rhin. En mettant l'accent sur les produits régionaux et durables, les citoyen.n.e.s de l'Eurodistrict peuvent apporter des idées de plats durables et contribuer ainsi à l'atténuation du changement climatique. L'utilisation des médias sociaux permet de s'adresser à des jeunes participant.e.s.	Villes et intercommunalités membres, associations, Agence du climat sur l'Eurométropole de Strasbourg	Nombre de contributions
4. Approfondissement de la coordination transfrontalière dans la planification et la réalisation des	La réalisation des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique doit être harmonisée et coordonnée davantage. Ainsi, une	4.1. Pérennisation des échanges entre les acteurs du climat : Les échanges entre les chargé.e.s de mission climat et les autres acteurs du climat sur le territoire de l'Eurodistrict pourraient être pérennisés par des rencontres transfrontalières régulières.	Villes et intercommunalités membres, autres acteurs du climat	Régularité des échanges

mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique	vision à 360 degrés doit être rendue possible afin que l'impact des mesures ne s'arrête pas à la frontière.	4.2. Forum d'experts : Afin de promouvoir l'échange et la mise en réseau des acteurs du climat, un forum d'experts sur le thème de l'adaptation au changement climatique sera organisé avec la participation de tous les experts sur le territoire de l'Eurodistrict. Ce forum pourra constituer le point de départ du développement de futures actions communes.	OEA, Agence du climat sur l'Eurométropole de Strasbourg, TRION-climate e.v.	Nombre de participant.e.s
		4.3. Tables rondes : Des tables rondes thématiques sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique peuvent élargir et approfondir la discussion technique et politique dans ces domaines.	OEA, Agence du climat sur l'Eurométropole de Strasbourg, associations, villes et intercommunalités membres	Nombre de participant.e.s
		4.4. Promotion des projets de renaturation et de liaison de biotopes La dimension transfrontalière des projets de renaturation et des autres projets paysagers joue un rôle clé dans l'objectif de promouvoir des mesures et des processus d'adaptation écologique au-delà des frontières nationales. L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau pourrait en priorité promouvoir, auprès des acteurs compétents, les projets transfrontaliers de renaturation et le développement de réseaux de biotopes en tant que mesures d'adaptation au changement climatique, afin que l'angle de	Entre autres dans le cadre du Plan Rhin Vivant : DREAL, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, OFB, Région Grand Est Autres partenaires : villes et intercommunalités membres, associations, RVSO	Nombre de mesures de soutien réalisées

		vue à 360 degrés soit pris en compte dans cette thématique.		
5. Approfondissement de la mise en réseau transfrontalière des acteurs politiques et intensification des échanges	L'échange politique transfrontalier sur les projets d'atténuation et d'adaptation au changement climatique sur le territoire de l'Eurodistrict doit être amélioré et la mise en réseau des acteurs politiques doit être favorisé.	Visites de projets et d'initiatives d'atténuation et d'adaptation organisées pour les acteurs politiques : La visite de projets et d'exemples de bonnes pratiques permet de les illustrer et peut servir d'inspiration aux responsables politiques pour la réalisation de leurs propres mesures. La rencontre des acteurs politiques peut favoriser leur mise en réseau et permettre une vision à 360 degrés lors de la prise de décision.	Villes et intercommunalités membres, entreprises, associations	Nombre de participant.e.s aux visites organisées
6. Outils d'aide à la décision politique	La mise à disposition de données et d'analyses transfrontalières doit aider les représentants politiques dans leurs décisions.	Amélioration des données et des analyses existantes dans le domaine de l'air, du climat et de l'énergie : En collaboration avec des acteurs compétents dans le domaine de l'air, du climat et de l'énergie, des données transfrontalières doivent être collectées et traitées sous forme d'analyses et de graphiques adaptés au territoire de l'Eurodistrict. Les données traitées seront mises à la disposition des citoyen.e.s, des experts et des acteurs politiques du territoire de l'Eurodistrict. Cela se fera dans le cadre du projet Interreg en cours « Atmo-Rhena Plus ».	Atmo Grand Est, LUBW, LHA Basel, TRION, Agence du climat sur l'Eurométropole de Strasbourg, OEA, Grand E-Nov+, CeA, Région Grand Est, KEA BW, etc.	Cartes/résultats réalisés pour l'Eurodistrict

7. Promotion de la mobilité durable	La promotion de la mobilité durable permet de contribuer de façon concrète à l'atténuation du changement climatique.	Poursuite de la mise en œuvre du plan de mobilité de l'Eurodistrict : Le Conseil de l'Eurodistrict a adopté le 04.03.2021 son plan d'action mobilité et a déterminé des mesures prioritaires. La promotion d'une mobilité transfrontalière durable est un aspect central du travail de l'Eurodistrict. La mise en œuvre du plan d'action mobilité doit donc également faire avancer le travail de l'Eurodistrict dans le domaine de l'atténuation du changement climatique.	Acteurs compétents pour les mesures respectives du plan d'action mobilité	Poursuite de la mise en œuvre du plan d'action mobilité
8. Prise en compte de l'atténuation du changement climatique dans le travail de l'Eurodistrict	Le Secrétariat général de l'Eurodistrict vise à promouvoir l'atténuation du changement climatique en tant qu'objectif transversal dans tous ses domaines thématiques, projets et instruments.	8.1. Adaptation des critères de subvention : Afin de donner un rôle plus central aux défis du changement climatique dans le travail de l'Eurodistrict, le Conseil pourrait décider de renforcer les critères d'éligibilité de ses instruments de financement dans la perspective de l'atténuation du changement climatique (ex. priorité à l'utilisation des transports publics, vaisselle réutilisable, etc.)		Adaptation des critères
		8.2. Durabilité et atténuation du changement climatique lors des manifestations de l'Eurodistrict : L'Eurodistrict pourrait être encore plus attentif à la durabilité et à la nécessité de lutter contre le réchauffement climatique lors de l'organisation de ses propres manifestations (restauration, matériaux utilisés, accessibilité par les transports en commun, etc.)		Réalisation de mesures visant à améliorer la durabilité

Abréviations :

CEA : Collectivité Européenne d'Alsace

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

KEA BW : Klimaschutz- und Energieagentur Baden-Württemberg

LHA Basel : Lufthygieneamt beider Basel

LRA : Landratsamt

LUBW : Landesanstalt für Umwelt Baden-Württemberg

OEA : Ortenauer Energieagentur

OFB : Office français de la biodiversité

RP : Regierungspräsidium

RVSO : Regionalverband Südlicher Oberrhein



Fait à Strasbourg, le 6 juin 2023

Frank SCHERER

Président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 30 mars 2023 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.

Séance du Conseil de l'Eurodistrict / <i>Ratssitzung des Eurodistrikts</i> 1/2023	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 30.03.2023
Dossier suivi par / <i>Projektbeauftragter</i> Dr. Martin SACHER	

Point n° 2.3 de l'ordre du jour / *Punkt Nr. 2.3 der Tagesordnung*

Objet / *Betreff*: Plan d'action climat de l'Eurodistrict / *Eurodistrikt Klima-Aktionsplan*

I. Rapport / *Sachverhalt*

Le 10 novembre 2022, l'Eurodistrict, en collaboration avec l'Ortenauer Energieagentur et l'Agence du Climat sur l'Eurométropole de Strasbourg, a organisé un atelier transfrontalier sur le sujet de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique avec les chargé.e.s de mission climat des membres de l'Eurodistrict. Dans le cadre de cet atelier, de nombreuses propositions ont été faites concernant les mesures et projets transfrontaliers sur le territoire de l'Eurodistrict qui pourraient contribuer à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

Lors de sa réunion du 1er décembre 2022, le Conseil de l'Eurodistrict a chargé le Secrétariat général d'élaborer, en collaboration avec l'Ortenauer Energieagentur et l'Agence du Climat sur l'Eurométropole de Strasbourg et au vu des propositions faites dans le cadre de l'atelier avec les chargé.e.s de mission climat, un plan d'action climat de l'Eurodistrict qui structurera le futur travail de l'Eurodistrict dans ce domaine.

Le plan d'action climat ainsi élaboré en collaboration avec les partenaires mentionnés, qui contient différents objectifs et des mesures potentielles correspondantes dans le domaine de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique, est joint en Annexe I à la présente délibération.

Am 10. November 2022 hat der Eurodistrikt, zusammen mit der Ortenauer Energieagentur und der Agence du Climat sur l'Eurométropole de Strasbourg, einen grenzüberschreitenden Workshop zum Thema Klimaschutz und Klimaanpassung mit den Klimaschutzmanager:innen der Mitglieder des Eurodistrikts ausgerichtet. Im Rahmen dieses Workshops sind zahlreiche Vorschläge dazu gemacht worden, anhand welcher grenzüberschreitender Maßnahmen und Projekte auf dem Gebiet des Eurodistrikts ein Beitrag zum Klimaschutz und zur Klimaanpassung geleistet werden kann.

In seiner Sitzung vom 1. Dezember 2022 hat der Rat des Eurodistrikts das Generalsekretariat damit beauftragt, in Zusammenarbeit mit der Ortenauer Energieagentur und der Agence du Climat sur l'Eurométropole de Strasbourg und angesichts der Vorschläge, die im Rahmen des Workshops mit den Klimaschutzmanager:innen gemacht wurden, einen Eurodistrikt Klima-Aktionsplan zu erstellen, der die zukünftige Arbeit des Eurodistrikts in diesem Bereich strukturiert.

Der so in Zusammenarbeit mit den genannten Partnern entstandene Klima-Aktionsplan, der verschiedene Ziele und entsprechende mögliche Maßnahmen im Bereich Klimaschutz und Klimaanpassung enthält, ist als Anhang I dieser Beschlussvorlage beigelegt.

Eurodistrict/Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau

Le plan d'action s'inscrit dans le cadre des efforts déjà entrepris par les villes et intercommunalités membres de l'Eurodistrict dans le domaine de la politique climatique. En outre, en adoptant le plan d'action climat, l'Eurodistrict soutient l'objectif de développement durable 13 des Nations Unies – « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions », ainsi que l'objectif de l'Accord de Paris sur le climat de contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels.

Der Aktionsplan fügt sich ein in die bereits bestehenden Bemühungen der Mitgliedsstädte und -gemeindeverbände des Eurodistrikts im Bereich der Klimapolitik. Darüber hinaus unterstützt der Eurodistrict durch die Annahme des Klima-Aktionsplans das Ziel für nachhaltige Entwicklung 13 der Vereinten Nationen – „Umgehend Maßnahmen zur Bekämpfung des Klimawandels und seiner Auswirkungen ergreifen“, sowie das Ziel des Pariser Klimaabkommens, den Anstieg der durchschnittlichen Erdoberflächentemperatur deutlich unter 2 °C über dem vorindustriellen Niveau zu halten und Anstrengungen zu unternehmen, um den Temperaturanstieg auf 1,5 °C über dem vorindustriellen Niveau zu begrenzen.

II. Résolution / Beschluss

Le Conseil de l'Eurodistrict se félicite de l'élaboration du plan d'action climat par le Secrétariat général, l'Agence du Climat et l'Ortenauer Energieagentur.

Der Rat des Eurodistrikts begrüßt die Erarbeitung des Klima-Aktionsplans durch das Generalsekretariat, die Agence du Climat und die Ortenauer Energieagentur.

Le Conseil adopte le plan d'action climat proposé, qui est joint en Annexe I à la présente délibération.

Der Rat beschließt den vorgeschlagenen Klima-Aktionsplan, der als Anhang I dieser Beschlussvorlage beigelegt ist.

Dans la mise en œuvre du plan d'action, les objectifs et actions correspondantes suivants seront priorisés pour une période de 2 ans :

Für die Umsetzung des Aktionsplans werden folgende Ziele und entsprechende Maßnahmen für einen Zeitraum von 2 Jahren als prioritär festgelegt:

Objectif 3 : Aider les citoyen.ne.s à devenir eux/elles-mêmes des acteurs de la politique climatique. Les actions 3.3, l'organisation du Vélo Gourmand et 3.4, la création d'une carte vélo pour le territoire de l'Eurodistrict, seront prioritaires dans la poursuite de cet objectif.

Ziel 3: Die Unterstützung für Bürger:innen, um selbst klimapolitisch aktiv zu werden. Hierbei sind die Maßnahmen 3.3, die Ausrichtung des Vélo Gourmand, sowie 3.4, die Erstellung einer Fahrradkarte für das Gebiet des Eurodistrikts, prioritär.

Objectif 4 : L'approfondissement de la coordination transfrontalière dans la planification et la réalisation des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Les actions 4.2, l'organisation d'un forum d'experts, et 4.4, la promotion des projets de renaturation et de liaison de biotopes, seront prioritaires dans la poursuite de cet objectif.

Ziel 4: Die vertiefte grenzüberschreitende Koordinierung bei Planung und Umsetzung von Klimaschutz und -anpassungsmaßnahmen. Hierbei sind die Maßnahmen 4.2, die Ausrichtung eines Fachforums, sowie 4.4, die Förderung von Renaturierung und Biotopverbünden, prioritär.

Objectif 7 : La promotion de la mobilité durable, dont plus particulièrement la

Ziel 7: Die Förderung von nachhaltiger Mobilität, und dabei insbesondere die weitere Umsetzung des Mobilitätsplans des Eurodistrikts.

Eurodistrict/Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau

poursuite de la mise en œuvre du plan de mobilité de l'Eurodistrict.

Le Conseil de l'Eurodistrict charge le Secrétariat général de la mise en œuvre des objectifs priorités et des mesures correspondantes.

Le Conseil autorise le Président à signer tout document afférant à ces mesures.

Der Eurodistrikt rat beauftragt das Generalsekretariat mit der Umsetzung der priorisierten Ziele und entsprechenden Maßnahmen.

Der Rat ermächtigt den Präsidenten, alle Unterlagen in Verbindung mit diesen Beschlüssen zu unterzeichnen.

IV. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

☒ Accord	☒ Zustimmung
☐ Refus	☐ Ablehnung
☐ Résolution modifiée	☐ Abweichender Beschluss

Fait à Offenbourg, le 6 juin 2023



Frank SCHERER
Président de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 30 mars 2023 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.

Séance du Conseil l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 1/2023</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 30.03.2023
Dossier suivi par/ <i>Projektbeauftragte</i> Dr. Martin SACHER	

Point n°2.4 de l'ordre du jour / *Punkt Nr. 2.4 der Tagesordnung*

**Objet / *Betreff*: Représentation « agence du climat, le guichet des solutions » /
Vertretung „agence du climat, le guichet des solutions“**

I. Rapport / *Sachverhalt*

Le Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau a décidé dans sa séance du 1^{er} décembre 2022 d'adhérer à l'« agence du climat, le guichet des solutions » sur l'Eurométropole de Strasbourg.

L'adhésion de l'Eurodistrict à cette association a été acceptée par le Bureau de celle-ci le 1^{er} mars 2023.

En tant que membre adhérent, l'Eurodistrict intègre le Collège B – Institutions. Dans cette fonction, il participe aux Assemblées Générales, où il dispose d'un droit de vote délibératif. De plus, il peut être élu au Conseil d'Administration et au Bureau. L'Eurodistrict peut être représenté au sein de l'Assemblée Générale, par une personne désignée.

Cette délibération vise à désigner ce.tte représentant.e.

In seiner Sitzung vom 1. Dezember 2022 hat der Rat des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau den Beitritt zur Klimaagentur („agence du climat, le guichet des solutions“ sur l'Eurométropole de Strasbourg) beschlossen.

Die Aufnahme des Eurodistrikts zu diesem Verein wurde am 1. März 2023 durch den Vorstand desselbigen genehmigt.

Als außerordentliches Mitglied „membre adhérent“ gehört der Eurodistrikt dem Kollegium B – Institutionen – an. In dieser Funktion nimmt er an den Generalversammlungen des Vereins teil, und besitzt dort Stimmrecht. Zudem kann er in den Verwaltungsrat oder den Vorstand gewählt werden. Der Eurodistrikt kann in der Generalversammlung durch eine dazu bestimmte Person vertreten werden.

Diese Beschlussvorlage hat zum Ziel, diese/n Vertreter/in zu benennen.

II. Résolution / *Beschluss*

Le Conseil de l'Eurodistrict, après avoir délibéré, désigne comme représentante dans les instances de l'« agence du climat, le guichet des solutions » pour une durée de mandat jusqu'en 2024 :

Mme Dorothee GRANDERATH, Kreisrätin
Ortenaukreis, Stadträtin Lahr

Der Rat des Eurodistrikts beschließt nach gemeinsamer Beratung folgende Vertreterin in die Gremien der „agence du climat, le guichet des solutions“, für eine Mandatsdauer bis 2024 zu entsenden:

Frau Dorothee GRANDERATH, Kreisrätin
Ortenaukreis, Stadträtin Lahr

Eurodistrict/Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

☒ Accord ☐ Refus ☐ Résolution modifiée	☒ Zustimmung ☐ Ablehnung ☐ Abweichender Beschluss

Fait à Offenbourg, le 6 juin 2023



Frank SCHERER
Président de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 30 mars 2023 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.

**Points clés pour l'avenir des quatre institutions transfrontalières à Kehl
(Euro-Institut, Eurodistrict, Infobest, ZEV)**

Les points clés suivants ont été élaborés avec la participation de

Jeanne Barseghian

(Vice-présidente de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau)

Joshua Frey

(Président de l'Euro-Institut)

Catherine Graef-Eckert

(Présidente du comité de surveillance Infobest Kehl-Strasbourg)

Frank Scherer

(Président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Vice-Président Infobest Kehl-Strasbourg

Vice-président Centre Européen de la Consommation)

Vincent Thiebaut

(Président du conseil d'administration ZEV)

Huguette Zeller

(Vice-présidente de l'Euro-Institut)

Toutes les institutions ont leur propre justification et font du très bon travail avec des employés engagés. Une fusion (partielle) ne semble pas judicieuse. Les aspects suivants plaident toutefois en faveur d'une coopération aussi étroite que possible :

Les partenaires financiers, dont les représentants politiques assument des responsabilités à tour de rôle dans toutes les institutions transfrontalières, seront confrontés à d'énormes défis en matière de politique financière dans les années à venir. Compte tenu de cette situation particulière, ce sont surtout les engagements volontaires qui seront examinés de près. Afin d'obtenir, notamment au sein des instances démocratiques communales et régionales, des majorités en faveur de la poursuite du financement des quatre institutions pour un montant total d'environ 2 millions d'euros, il convient de démontrer que

1. les quatre institutions utiliseront à l'avenir de manière conséquente et optimale tous les potentiels de coopération et donc de synergie utiles. Cela concerne en particulier l'hébergement dans des locaux allant jusqu'à la "maison unique" et le support (informatique, autres équipements et services, etc.).
2. qu'il n'y ait pas de double emploi, mais que les champs d'action soient clairement délimités et que, si nécessaire, les clients soient immédiatement orientés vers l'institution partenaire compétente.
3. La délimitation des tâches entre les quatre institutions n'est pas toujours facile, même pour les membres des comités, et encore moins pour les clients. A cela s'ajoute la perception de la population selon laquelle, dans le contexte transfrontalier, on parle certes beaucoup et on fait des promesses - jusqu'au Traité d'Aix-la-Chapelle - mais que peu de résultats sont fournis et que, par contre, on crée toujours de nouveaux organes et secrétariats avec les employés correspondants.
C'est pourquoi il est non seulement urgent que les différentes institutions mettent en place une communication externe claire et compréhensible, mais aussi qu'elles créent un "point de contact" commun, analogique et numérique.
Dès que la "maison unique" sera établie dans un véritable "centre de compétences", elle sera assurée par une réception commune. Sur le plan numérique, cela peut et doit se faire dès que possible par le biais d'une page d'accueil commune (supplémentaire), d'une adresse e-mail commune et d'une communication sur les médias sociaux commune du centre.
"Centre de compétence européen de Kehl".
4. Afin de promouvoir l'esprit de communauté des décideurs politiques et administratifs et des employés des quatre institutions, une "Assemblée générale du Centre de Compétences de Kehl" doit être organisée chaque année avec tous les décideurs, suivie d'un Get-Together auquel tous les employés sont également invités.



Fait à Strasbourg, le 6 juin 2023

Frank Scherer, Président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2022

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme Laurence LEBRETON

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2022 AU 06/03/2023

067058 SGC STRASBOURG ET EUROMETROPOLE

Population 554599
Nomenclature M14 sup egal 10000h
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 24
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 28
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	34
1 Balance des comptes	Etat III-1 35
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 49
4EME PARTIE : Page des signatures	50

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_1_2023-BF



Exercice 2022

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	6,43	Dotations	
Terrains		Fonds Globalisés	
Constructions		Réserves	93,27
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	914,29
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	32,60
Autres immobilisations corporelles	9,33	Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)	9,33	Subventions non transférables	
Immobilisations financières	6,86	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	22,62	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	1 040,16
Créances	134,41	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	
Disponibilités	1 020,89	Fournisseurs ⁽²⁾	116,00
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 155,30	Total dettes à court terme	116,00
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	116,00
		Comptes de régularisations	21,77
TOTAL ACTIF	1 177,92	TOTAL PASSIF	1 177,92

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2023



Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_1_2023-BF



Exercice 2022

BILAN (en Euros)

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées				
	Autres immobilisations incorporelles	36 427,12	29 996,40	6 430,72	11 934,12
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété				
	Constructions en toute propriété				
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles	113 600,18	104 265,68	9 334,50	15 878,68
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immo affect à service non personnalisé				
	Immo en concess afferm à dispo immo aff				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	MONTANT A REPORTER	150 027,30	134 262,08	15 765,22	27 812,80

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le



ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_1_2023-BF

Exercice 2022

BILAN (en Euros)

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT	150 027,30	134 262,08	15 765,22	27 812,80
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construc sol d'autrui au titre affectat				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Avances en garanties d'emprunt				
	Autres créances	6 857,72		6 857,72	6 857,72
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		156 885,02	134 262,08	22 622,94	34 670,52



Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_1_2023-BF



Exercice 2022

BILAN (en Euros)

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés	200,00		200,00	
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	133 959,97		133 959,97	177 011,00
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances	250,00		250,00	150,00
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	1 020 890,74		1 020 890,74	886 647,30
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		1 155 300,71		1 155 300,71	1 063 808,30

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_1_2023-BF



Exercice 2022

BILAN (en Euros)

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARI SATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser				
	Ecart s de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 312 185,73	134 262,08	1 177 923,65	1 098 478,82

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_1_2023-BF



BILAN (en Euros)

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves	93 270,19	93 270,19
	Neutra amortis subv equip versees		
	Report à nouveau	914 285,13	704 166,00
	Résultat de l'exercice	32 600,71	210 119,13
	Subventions transférables		
	Différences sur réalisations d'immob		
	Fonds globalisés		
	Subventions non transférables		
	Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I		1 040 156,03	1 007 555,32

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_1_2023-BF



BILAN (en Euros)

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		



Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_1_2023-BF



BILAN (en Euros)

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés	114 036,01	89 781,50
	Dettes fiscales et sociales		1 142,00
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		
	Fournisseurs d'immobilisations	1 963,20	
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III		115 999,21	90 923,50

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_1_2023-BF



BILAN (en Euros)

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
COMPTES DE REGULARI SATION	Recettes à classer ou à régulariser	21 768,41	
	Ecart s de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	21 768,41	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	1 177 923,65	1 098 478,82

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_1_2023-BF

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	869,63	1 023,31
Produits des services		
Autres produits	6,95	7,30
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	876,58	1 030,62
Traitements, salaires, charges sociales	422,78	363,91
Achats et charges externes	293,65	242,68
Participations et interventions	101,98	187,00
Dotations aux amortissements et provisions	14,01	15,81
Autres charges	12,46	11,89
Charges courantes non financières	844,88	821,29
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	31,70	209,32
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	31,70	209,32
Produits exceptionnels	0,90	1,15
Charges exceptionnelles		0,35
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0,90	0,80
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	32,60	210,12

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_1_2023-BF



Exercice 2022

COMPTE DE RESULTAT 2022

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div		
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	6 951,17	7 301,42
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations	869 632,79	1 023 313,59
Autres attributions (péréquat, compensa)		
TOTAL I	876 583,96	1 030 615,01
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	306 784,60	263 551,89
Charges sociales	115 998,39	100 359,95
Achats et charges externes	293 650,84	242 678,41
Impôts et taxes	6 256,24	5 805,65
Dotations amortissements des immob	14 010,78	15 808,89
Dot amort sur charges à répartir		

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le



ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_1_2023-BF

Exercice 2022

COMPTE DE RESULTAT 2022

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Dotations aux provisions		
Autres charges	6 199,49	6 084,07
Contingents et participations		
Subventions	101 982,91	187 004,02
TOTAL II	844 883,25	821 292,88
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	31 700,71	209 322,13
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV		



Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_1_2023-BF



Exercice 2022

COMPTE DE RESULTAT 2022

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	31 700,71	209 322,13
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér	900,00	1 150,00
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	900,00	1 150,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations		353,00
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalis(positives)transf à investist		
Charg excep op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI		353,00



Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_1_2023-BF



COMPTE DE RESULTAT 2022

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	900,00	797,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	877 483,96	1 031 765,01
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	844 883,25	821 645,88
RESULTAT DE L'EXERCICE	32 600,71	210 119,13

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_1_2023-BF



Exercice 2022

Opérations Compte de Tiers

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_1_2023-BF



Exercice 2022

Opérations Compte de Tiers

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_1_2023-BF



Exercice 2022

Résultats budgétaires de l'exercice

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	73 000,00	1 815 000,00	1 888 000,00
Titres de recette émis (b)	14 010,78	1 055 312,10	1 069 322,88
Réductions de titres (c)		177 311,00	177 311,00
Recettes nettes (d = b - c)	14 010,78	878 001,10	892 011,88
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	73 000,00	1 815 000,00	1 888 000,00
Mandats émis (f)	1 963,20	946 258,48	948 221,68
Annulations de mandats (g)		100 858,09	100 858,09
Depenses nettes (h = f - g)	1 963,20	845 400,39	847 363,59
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	12 047,58	32 600,71	44 648,29
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des personnalisés

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_1_2023-BF

S²LO

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	58 599,67		12 047,58		70 647,25
Fonctionnement	914 285,13		32 600,71		946 885,84
TOTAL I	972 884,80		44 648,29		1 017 533,09
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	972 884,80		44 648,29		1 017 533,09



Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le



Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

81200 - GECT EUROSISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
20	Immobilisations incorporelles	4 000,00		4 000,00				4 000,00
21	Immobilisations corporelles	68 000,00		68 000,00	1 963,20		1 963,20	66 036,80
27	Autres immobilisations financières	1 000,00		1 000,00				1 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	73 000,00		73 000,00	1 963,20		1 963,20	71 036,80
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	73 000,00		73 000,00	1 963,20		1 963,20	71 036,80
TOTAL GENERAL		73 000,00		73 000,00	1 963,20		1 963,20	71 036,80



Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le



Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

81200 - GECT EUROSUD-OUEST STBG ORTENAU

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
021	Virement de la section de fonctionnement (section d'investissement)	388,33		388,33				388,33
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 012,00		14 012,00	14 010,78		14 010,78	1,22
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	14 400,33		14 400,33	14 010,78		14 010,78	389,55
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	58 599,67		58 599,67				58 599,67
TOTAL GENERAL		73 000,00		73 000,00	14 010,78		14 010,78	58 989,22

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_1_2023-BF



Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

81200 - GECT EUROSUD - GECT STBG ORTENU

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	462 200,00		462 200,00	318 902,93	25 252,09	293 650,84	168 549,16
012	Charges de personnel et frais assimilés	526 790,00		526 790,00	429 742,37	186,00	429 556,37	97 233,63
65	Autres charges de gestion courante	807 921,00		807 921,00	183 602,40	75 420,00	108 182,40	699 738,60
67	Charges exceptionnelles	500,00		500,00				500,00
022	Dépenses imprévues - section de fonctionnement	3 188,67		3 188,67				3 188,67
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 800 599,67		1 800 599,67	932 247,70	100 858,09	831 389,61	969 210,06
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	388,33		388,33				388,33
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 012,00		14 012,00	14 010,78		14 010,78	1,22
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	14 400,33		14 400,33	14 010,78		14 010,78	389,55
TOTAL GENERAL		1 815 000,00		1 815 000,00	946 258,48	100 858,09	845 400,39	969 599,61



Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le



Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

81200 - GECT EUROSUDDISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	Atténuations de charges	300,00		300,00	517,14		517,14	-217,14
74	Dotations et participations	896 838,00		896 838,00	1 046 643,79	177 011,00	869 632,79	27 205,21
75	Autres produits de gestion courante				7 251,17	300,00	6 951,17	-6 951,17
77	Produits exceptionnels	3 576,87		3 576,87	900,00		900,00	2 676,87
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	900 714,87		900 714,87	1 055 312,10	177 311,00	878 001,10	22 713,77
002	Résultat de fonctionnement reporté	914 285,13		914 285,13				914 285,13
TOTAL GENERAL		1 815 000,00		1 815 000,00	1 055 312,10	177 311,00	878 001,10	936 998,90

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le



Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 963,20		1 963,20
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	1 963,20		1 963,20
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 963,20		1 963,20
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 963,20		1 963,20
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 963,20		1 963,20



Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le



Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
28051	Concessions et droits similaires	5 503,40		5 503,40
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	6 779,80		6 779,80
28184	Mobilier	1 244,58		1 244,58
28188	Amortissements autres immobilisations corporelles	483,00		483,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 010,78		14 010,78
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	14 010,78		14 010,78
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	14 010,78		14 010,78

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_1_2023-BF

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENUA

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60623	Achats non stockés d'alimentation	446,46		446,46
60632	Achats non stockés de fournitures de petit équipement	1 253,77		1 253,77
6064	Achats non stockés de fournitures administratives	1 664,42		1 664,42
6068	Achats non stockés d'autres matières et fournitures	4 126,12		4 126,12
6132	Services extérieurs - locations immobilières	29 494,92		29 494,92
6135	Services extérieurs - locations mobilières	8 602,28		8 602,28
614	Services extérieurs - charges locatives et de copropriété	10 345,04		10 345,04
6156	Services extérieurs - maintenance	4 277,50		4 277,50
6161	Multirisques	808,95		808,95
6168	Autres	1 394,99		1 394,99
6182	Services extérieurs - divers - documentation générale et technique	1 145,66		1 145,66
6184	Services extérieurs - divers - versements à des organismes de formation	995,00		995,00
6226	Rémunération d'intermédiaires et honoraires - honoraires	33 717,00		33 717,00
6228	Rémunération d'intermédiaires et honoraires - divers	81 090,50	23 803,50	57 287,00
6231	Publicité publications relations publiques - annonces et insertions	921,00		921,00
6232	Publicité publications relations publiques - fêtes et cérémonies	2 123,12		2 123,12
6233	Publicité publications relations publiques - foires et expositions	106 674,79	470,59	106 204,20
6236	Publicité publications relations publiques - catalogues et imprimés	8 326,52	186,00	8 140,52
6238	Publicité publications relations publiques - divers	2 443,34	792,00	1 651,34
6251	Déplacements missions et réceptions - voyages et déplacements	1 067,26		1 067,26
6257	Déplacements missions et réceptions - réceptions	239,51		239,51
6261	Frais d'affranchissement	16,98		16,98
6262	Frais de télécommunications	10 580,20		10 580,20
6281	Autres services extérieurs - concours divers (cotisations ...)	5 854,00		5 854,00

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_1_2023-BF

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6288	Autres services extérieurs	1 293,60		1 293,60
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	318 902,93	25 252,09	293 650,84
6332	Cotisations versées au FNAL	243,44		243,44
6336	Cotisation au centre national et au centres de gestion fonction publique territoriale	6 012,80		6 012,80
64111	Personnel titulaire - rémunération principale	18 366,06		18 366,06
64114	Personnel titulaire Indemnité inflation	100,00		100,00
64131	Personnel non titulaire - rémunération	288 335,68		288 335,68
64134	Personnel non titulaire - Indemnité inflation	200,00		200,00
6451	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations à l'URSSAF	86 449,65		86 449,65
6453	Cotisations aux caisses de retraites	17 566,34	186,00	17 380,34
6454	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations aux ASSEDIC	11 476,00		11 476,00
6475	Autres charges sociales - médecine du travail pharmacie	992,40		992,40
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	429 742,37	186,00	429 556,37
6512	Droits d'utilisation Informatique en nuage	1 296,00		1 296,00
6518	Autres	5 320,68	420,00	4 900,68
65733	Subventions de fonctionnement aux organismes publics - Département	3 500,00	3 500,00	
657348	Subventions fonctionnement aux organismes publics - autres Communes	10 000,00		10 000,00
657358	Subventions fonctionnement aux organismes publics - Autres Groupements	59 000,00	59 000,00	
657363	Subventions de fonctionnement versées - établissements et services rattachés - à caractère administratif	29 613,96	2 500,00	27 113,96
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	74 868,95	10 000,00	64 868,95
65888	Autres	2,81		2,81
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	183 602,40	75 420,00	108 182,40
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	932 247,70	100 858,09	831 389,61

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_1_2023-BF

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes
6811	Dotations aux Amortissements immobilisations incorporelles et corporelles	14 010,78		14 010,78

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_1_2023-BF



81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 010,78		14 010,78
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	14 010,78		14 010,78
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	946 258,48	100 858,09	845 400,39



Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_1_2023-BF

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	217,14		217,14
6459	Remboursement sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	300,00		300,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	517,14		517,14
74718	Autres participations de l'Etat	21 250,00		21 250,00
7473	Participations - Départements	1 360,00	1 360,00	
74748	Participations des autres Communes	431 448,40		431 448,40
74758	Participation - Autres Groupements	411 230,00	7 480,00	403 750,00
7477	Participations - budget communautaire et fonds structurels	181 355,39	168 171,00	13 184,39
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations et participations	1 046 643,79	177 011,00	869 632,79
7588	Autres produits divers de gestion courante	7 251,17	300,00	6 951,17
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	7 251,17	300,00	6 951,17
773	Produits exceptionnels mandats annulés (exercices antérieurs) ou atteints par déchéance quadriennale	900,00		900,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	900,00		900,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 055 312,10	177 311,00	878 001,10
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 055 312,10	177 311,00	878 001,10

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_1_2023-BF



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

81200 - GECT EURDISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1068	Excéd de fonctionnement capitalisé		93 270,19						93 270,19		93 270,19
106	Sous Total compte 106		93 270,19						93 270,19		93 270,19
10	Sous Total compte 10		93 270,19						93 270,19		93 270,19
110	Report à nouveau solde créditeur		704 166,00		210 119,13				914 285,13		914 285,13
11	Sous Total compte 11		704 166,00		210 119,13				914 285,13		914 285,13
12	Résultat exercice excéd déficit		210 119,13	210 119,13				210 119,13	210 119,13		0,00
12	Sous Total compte 12		210 119,13	210 119,13				210 119,13	210 119,13		0,00
	Total classe 1		1 007 555,32	210 119,13	210 119,13			210 119,13	1 217 674,45		1 007 555,32
2051	Concessions et droits similaires	36 427,12						36 427,12		36 427,12	
205	Sous Total compte 205	36 427,12						36 427,12		36 427,12	
20	Sous Total compte 20	36 427,12						36 427,12		36 427,12	
2183	Mat bureau mat informatique	73 084,32				1 963,20		75 047,52		75 047,52	
2184	Mobilier	29 346,31						29 346,31		29 346,31	

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2188	Autres immobilisations corporelles	9 206,35						9 206,35		9 206,35	
218	Sous Total compte 218	111 636,98				1 963,20		113 600,18		113 600,18	
21	Sous Total compte 21	111 636,98				1 963,20		113 600,18		113 600,18	
275	Dépôts et cautionnements versés	6 857,72						6 857,72		6 857,72	
27	Sous Total compte 27	6 857,72						6 857,72		6 857,72	
28051	Concessions et droits similaires		24 493,00				5 503,40		29 996,40		29 996,40
2805	Sous Total compte 2805		24 493,00				5 503,40		29 996,40		29 996,40
280	Sous Total compte 280		24 493,00				5 503,40		29 996,40		29 996,40
28183	Mat bureau mat informatique		62 447,89				6 779,80		69 227,69		69 227,69
28184	Mobilier		27 321,64				1 244,58		28 566,22		28 566,22
28188	Amort autres immobilisations corporelles		5 988,77				483,00		6 471,77		6 471,77
2818	Sous Total compte 2818		95 758,30				8 507,38		104 265,68		104 265,68
281	Sous Total compte 281		95 758,30				8 507,38		104 265,68		104 265,68

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28	Sous Total compte 28		120 251,30				14 010,78		134 262,08		134 262,08
	Total classe 2	154 921,82	120 251,30			1 963,20	14 010,78	156 885,02	134 262,08	156 885,02	134 262,08
4011	Fournisseurs			298 440,36	310 871,36			298 440,36	310 871,36		12 431,00
401	Sous Total compte 401			298 440,36	310 871,36			298 440,36	310 871,36		12 431,00
4041	Fournis immob				1 963,20				1 963,20		1 963,20
404	Sous Total compte 404				1 963,20				1 963,20		1 963,20
408	Fournis factures non parvenues		89 781,50	89 781,50	101 605,01			89 781,50	191 386,51		101 605,01
40	Sous Total compte 40		89 781,50	388 221,86	414 439,57			388 221,86	504 221,07		115 999,21
4111	Redevables - amiable			1 700,00	1 500,00			1 700,00	1 500,00	200,00	
411	Sous Total compte 411			1 700,00	1 500,00			1 700,00	1 500,00	200,00	
41	Sous Total compte 41			1 700,00	1 500,00			1 700,00	1 500,00	200,00	
421	Personnel - rémunérations dues			258 239,46	258 239,46			258 239,46	258 239,46		0,00
42	Sous Total compte 42			258 239,46	258 239,46			258 239,46	258 239,46		0,00

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
431	Sécurité sociale			103 296,23	103 296,23			103 296,23	103 296,23		0,00
437	Autres organismes sociaux			1 442,47	1 442,47			1 442,47	1 442,47		0,00
43	Sous Total compte 43			104 738,70	104 738,70			104 738,70	104 738,70		0,00
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable			850 000,00	850 000,00			850 000,00	850 000,00		0,00
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux			425 000,00	425 000,00			425 000,00	425 000,00		0,00
441	Sous Total compte 441			1 275 000,00	1 275 000,00			1 275 000,00	1 275 000,00		0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r		1 142,00	17 443,17	16 301,17			17 443,17	17 443,17		0,00
442	Sous Total compte 442		1 142,00	17 443,17	16 301,17			17 443,17	17 443,17		0,00
44331	Opér particulières avec Département_Dé			1 884,89	1 884,89			1 884,89	1 884,89		0,00
4433	Sous Total compte 4433			1 884,89	1 884,89			1 884,89	1 884,89		0,00
44341	Opér part av Etat communes dépenses			10 000,00	10 000,00			10 000,00	10 000,00		0,00
4434	Sous Total compte 4434			10 000,00	10 000,00			10 000,00	10 000,00		0,00
44351	Opér particul grp dépenses			16 483,13	16 483,13			16 483,13	16 483,13		0,00

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4435	Sous Total compte 4435			16 483,13	16 483,13			16 483,13	16 483,13		0,00
44381	Aut serv organ pub - dépenses			29 613,96	29 613,96			29 613,96	29 613,96		0,00
4438	Sous Total compte 4438			29 613,96	29 613,96			29 613,96	29 613,96		0,00
443	Sous Total compte 443			57 981,98	57 981,98			57 981,98	57 981,98		0,00
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			5 531,41	5 531,41			5 531,41	5 531,41		0,00
4487	Produits à recevoir	177 011,00		133 959,97	177 011,00			310 970,97	177 011,00	133 959,97	
448	Sous Total compte 448	177 011,00		133 959,97	177 011,00			310 970,97	177 011,00	133 959,97	
44	Sous Total compte 44	177 011,00	1 142,00	1 489 916,53	1 531 825,56			1 666 927,53	1 532 967,56	133 959,97	
46711	Autres comptes créditeurs			77 878,61	77 878,61			77 878,61	77 878,61		0,00
4671	Sous Total compte 4671			77 878,61	77 878,61			77 878,61	77 878,61		0,00
46721	Débiteurs divers - amiable	150,00		28 603,18	28 503,18			28 753,18	28 503,18	250,00	
4672	Sous Total compte 4672	150,00		28 603,18	28 503,18			28 753,18	28 503,18	250,00	
467	Sous Total compte 467	150,00		106 481,79	106 381,79			106 631,79	106 381,79	250,00	



		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
46	Sous Total compte 46	150,00		106 481,79	106 381,79			106 631,79	106 381,79	250,00	
4712	Viremts réimputés			5 471,10	5 471,10			5 471,10	5 471,10		0,00
47134	Raet : subv			56 235,42	56 235,42			56 235,42	56 235,42		0,00
47138	Raet : autres			381 370,54	403 138,95			381 370,54	403 138,95		21 768,41
4713	Sous Total compte 4713			437 605,96	459 374,37			437 605,96	459 374,37		21 768,41
471	Sous Total compte 471			443 077,06	464 845,47			443 077,06	464 845,47		21 768,41
47	Sous Total compte 47			443 077,06	464 845,47			443 077,06	464 845,47		21 768,41
	Total classe 4	177 161,00	90 923,50	2 792 375,40	2 881 970,55			2 969 536,40	2 972 894,05	134 409,97	137 767,62
515	Compte au trésor	886 647,30		947 690,47	813 447,03			1 834 337,77	813 447,03	1 020 890,74	
51	Sous Total compte 51	886 647,30		947 690,47	813 447,03			1 834 337,77	813 447,03	1 020 890,74	
580	Opérations d'ordre budgétaires			14 010,78	14 010,78			14 010,78	14 010,78		0,00
58	Sous Total compte 58			14 010,78	14 010,78			14 010,78	14 010,78		0,00
	Total classe 5	886 647,30		961 701,25	827 457,81			1 848 348,55	827 457,81	1 020 890,74	

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60623	Achts non stkés d'aliment					446,46		446,46		446,46	
6062	Sous Total compte 6062					446,46		446,46		446,46	
60632	Achts non stkés fournit petit équipt					1 253,77		1 253,77		1 253,77	
6063	Sous Total compte 6063					1 253,77		1 253,77		1 253,77	
6064	Achts non stkés fournit admin					1 664,42		1 664,42		1 664,42	
6068	Achts non stkés autres mat et fourn					4 126,12		4 126,12		4 126,12	
606	Sous Total compte 606					7 490,77		7 490,77		7 490,77	
60	Sous Total compte 60					7 490,77		7 490,77		7 490,77	
6132	Locations immobilières					29 494,92		29 494,92		29 494,92	
6135	Locations mobilières					8 602,28		8 602,28		8 602,28	
613	Sous Total compte 613					38 097,20		38 097,20		38 097,20	
614	Charges locatives et de copropriété					10 345,04		10 345,04		10 345,04	
6156	Maintenance					4 277,50		4 277,50		4 277,50	

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le



ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_1_2023-BF

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

81200 - GECT EURDISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
615	Sous Total compte 615					4 277,50		4 277,50		4 277,50	
6161	Multirisques					808,95		808,95		808,95	
6168	Autres					1 394,99		1 394,99		1 394,99	
616	Sous Total compte 616					2 203,94		2 203,94		2 203,94	
6182	Divers doc générale et technique					1 145,66		1 145,66		1 145,66	
6184	Divers verst à organismes formation					995,00		995,00		995,00	
618	Sous Total compte 618					2 140,66		2 140,66		2 140,66	
61	Sous Total compte 61					57 064,34		57 064,34		57 064,34	
6226	Rému interméd honoraires					33 717,00		33 717,00		33 717,00	
6228	Rému interméd honoraires divers					81 090,50	23 803,50	81 090,50	23 803,50	57 287,00	
622	Sous Total compte 622					114 807,50	23 803,50	114 807,50	23 803,50	91 004,00	
6231	Pub public relat publ annonces insert					921,00		921,00		921,00	
6232	Pub public relat publ fêtes cérémonies					2 123,12		2 123,12		2 123,12	



		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6233	Pub public relat publ foires expositions					106 674,79	470,59	106 674,79	470,59	106 204,20	
6236	Pub public relat publ catalog imprimés					8 326,52	186,00	8 326,52	186,00	8 140,52	
6238	Pub public relat publ divers					2 443,34	792,00	2 443,34	792,00	1 651,34	
623	Sous Total compte 623					120 488,77	1 448,59	120 488,77	1 448,59	119 040,18	
6251	Déplacts missions récep - voyage déplcts					1 067,26		1 067,26		1 067,26	
6257	Déplacts missions récep - réceptions					239,51		239,51		239,51	
625	Sous Total compte 625					1 306,77		1 306,77		1 306,77	
6261	Frais d'affranchissement					16,98		16,98		16,98	
6262	Frais de télécommunication					10 580,20		10 580,20		10 580,20	
626	Sous Total compte 626					10 597,18		10 597,18		10 597,18	
6281	Aut serv extér concours divers					5 854,00		5 854,00		5 854,00	
6288	Autres serv extér					1 293,60		1 293,60		1 293,60	
628	Sous Total compte 628					7 147,60		7 147,60		7 147,60	

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
62	Sous Total compte 62					254 347,82	25 252,09	254 347,82	25 252,09	229 095,73	
6332	Cotisations versées au FNAL					243,44		243,44		243,44	
6336	Cotis. centre national - centres gestion					6 012,80		6 012,80		6 012,80	
633	Sous Total compte 633					6 256,24		6 256,24		6 256,24	
63	Sous Total compte 63					6 256,24		6 256,24		6 256,24	
64111	Persl titulaire_rémun principale					18 366,06		18 366,06		18 366,06	
64114	Personnel titulaire Indemnité inflatio					100,00		100,00		100,00	
6411	Sous Total compte 6411					18 466,06		18 466,06		18 466,06	
64131	Persel non titulaire - rémunération					288 335,68		288 335,68		288 335,68	
64134	Personnel non titulaire - Indemnité infl					200,00		200,00		200,00	
6413	Sous Total compte 6413					288 535,68		288 535,68		288 535,68	
6419	Rembst rémunérations du persel						217,14		217,14		217,14
641	Sous Total compte 641					307 001,74	217,14	307 001,74	217,14	306 784,60	

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_1_2023-BF

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6451	Charges sécu cotisations URSSAF					86 449,65		86 449,65		86 449,65	
6453	Cotisations aux caisses de retraites					17 566,34	186,00	17 566,34	186,00	17 380,34	
6454	Charges sécu cotisations ASSEDIC					11 476,00		11 476,00		11 476,00	
6459	Rembst charges sécu sociale prévoyance						300,00		300,00		300,00
645	Sous Total compte 645					115 491,99	486,00	115 491,99	486,00	115 005,99	
6475	Autres charges sociales médecine travail					992,40		992,40		992,40	
647	Sous Total compte 647					992,40		992,40		992,40	
64	Sous Total compte 64					423 486,13	703,14	423 486,13	703,14	422 782,99	
6512	Droits d'utilisation Informatique en n					1 296,00		1 296,00		1 296,00	
6518	Autres					5 320,68	420,00	5 320,68	420,00	4 900,68	
651	Sous Total compte 651					6 616,68	420,00	6 616,68	420,00	6 196,68	
65733	Subv fonct orga publics Dépt					3 500,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00		0,00
657348	Subv fonct aux orga pub autres Cnes					10 000,00		10 000,00		10 000,00	

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65734	Sous Total compte 65734					10 000,00		10 000,00		10 000,00	
657358	Subv fonct aux orga pub autres groupts					59 000,00	59 000,00	59 000,00	59 000,00		0,00
65735	Sous Total compte 65735					59 000,00	59 000,00	59 000,00	59 000,00		0,00
657363	Subv fonct vers étab serv ratt car admi					29 613,96	2 500,00	29 613,96	2 500,00	27 113,96	
65736	Sous Total compte 65736					29 613,96	2 500,00	29 613,96	2 500,00	27 113,96	
6573	Sous Total compte 6573					102 113,96	65 000,00	102 113,96	65 000,00	37 113,96	
6574	Subv fonct assoc et pers droit privé					74 868,95	10 000,00	74 868,95	10 000,00	64 868,95	
657	Sous Total compte 657					176 982,91	75 000,00	176 982,91	75 000,00	101 982,91	
65888	Autres					2,81		2,81		2,81	
6588	Sous Total compte 6588					2,81		2,81		2,81	
658	Sous Total compte 658					2,81		2,81		2,81	
65	Sous Total compte 65					183 602,40	75 420,00	183 602,40	75 420,00	108 182,40	
6811	DA - immob					14 010,78		14 010,78		14 010,78	

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
681	Sous Total compte 681					14 010,78		14 010,78		14 010,78	
68	Sous Total compte 68					14 010,78		14 010,78		14 010,78	
	Total classe 6					946 258,48	101 375,23	946 258,48	101 375,23	845 400,39	517,14
74718	Autres participations Etat						21 250,00		21 250,00		21 250,00
7471	Sous Total compte 7471						21 250,00		21 250,00		21 250,00
7473	Participations - Dépt					1 360,00	1 360,00	1 360,00	1 360,00		0,00
74748	Participations des autres Cnes						431 448,40		431 448,40		431 448,40
7474	Sous Total compte 7474						431 448,40		431 448,40		431 448,40
74758	Participation - autres groupements					7 480,00	411 230,00	7 480,00	411 230,00		403 750,00
7475	Sous Total compte 7475					7 480,00	411 230,00	7 480,00	411 230,00		403 750,00
7477	Participations - budget com fonds struct					168 171,00	181 355,39	168 171,00	181 355,39		13 184,39
747	Sous Total compte 747					177 011,00	1 046 643,79	177 011,00	1 046 643,79		869 632,79
74	Sous Total compte 74					177 011,00	1 046 643,79	177 011,00	1 046 643,79		869 632,79



Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_1_2023-BF

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7588	Autres produits divers de gestion couran					300,00	7 251,17	300,00	7 251,17		6 951,17
758	Sous Total compte 758					300,00	7 251,17	300,00	7 251,17		6 951,17
75	Sous Total compte 75					300,00	7 251,17	300,00	7 251,17		6 951,17
773	Mdts annul exer antér ou déchéance quad						900,00		900,00		900,00
77	Sous Total compte 77						900,00		900,00		900,00
	Total classe 7					177 311,00	1 054 794,96	177 311,00	1 054 794,96		877 483,96
	Total général	1 218 730,12	1 218 730,12	3 964 195,78	3 919 547,49	1 125 532,68	1 170 180,97	6 308 458,58	6 308 458,58	2 157 586,12	2 157 586,12



Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le



Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2022

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2022

DESIGNATION DES COMPTES	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
N° Intitulé Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_1_2023-BF

S²LO

Exercice 2022

Page des signatures

81200 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

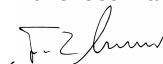
MAY Jean-Yves (1013087004-0), AUTRES ADM. EMPLOI NON FIP/CADRE SUPERIEUR

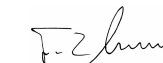
Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU** pendant l'année **2022** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

A **DRFiP D'ALSACE ET DU BAS-RHIN**, le **08/03/2023**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

 A , le

 A , le

Document de séance n° 3.1/1/2023

Vorlage Nr. 3.1/1/2023

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 1/2023</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 30.03.2023
Dossier suivi par/ <i>Projektbeauftragte</i> Anika KLAFFKE	

Point n° 3.1 de l'ordre du jour / *Punkt Nr. 3.1 der Tagesordnung*

Objet / Betreff:

Approbation du compte de gestion 2022 / *Annahme des Jahresabschlusses 2022*

I. Rapport / *Sachverhalt:*

Le Receveur des Finances a présenté le compte de gestion de l'exercice 2022 de l'Eurodistrict.

Le compte de gestion est l'ensemble des documents justifiant et résumant la totalité des opérations exécutées, sous sa responsabilité, par un comptable public dans le cadre de sa gestion financière d'une collectivité locale.

Ces documents ont été comparés avec les documents comptables tenus par l'ordonnateur. Ils sont identiques.

Der Kämmerer legte den Jahresabschluss 2022 des Eurodistrikts dar.

Der Jahresabschluss, durch einen öffentlichen Buchhalter im Rahmen des Finanzmanagements einer Gebietskörperschaft verfasst, stellt den Gesamtumfang der Nachweise sowie eine Aufstellung aller unter seiner Verantwortung durchgeführten Transaktionen dar.

Diese Dokumente wurden mit der vom Anweisungsbefugten geführten Buchhaltung verglichen. Die Dokumente sind identisch.

II. Résolution / *Beschluss:*

*Le Conseil
après en avoir délibéré*

*Vu les comptes rendus par Mme Laurence
LEBRETON, Administratrice des Finances
Publiques du 1^{er} janvier au 31 décembre
2022 de leurs recettes et dépenses.*

*Vu le budget primitif de 2022
constate,*

*statuant sur les opérations de l'exercice
2022, sauf le règlement et l'apurement par le
juge des comptes, que les opérations effectuées pendant la gestion 2022 se présentent
comme suit :*

Nach Beratung und

*angesichts der von Frau Laurence
LEBRETON, Kämmerin vom 1. Januar bis
31. Dezember 2022, vorgelegten Abschlüsse
und der Einnahmen und Ausgaben*

*sowie auf der Grundlage des Haushaltplans
2022 stellt der Rat*

bezüglich der Transaktionen des Geschäftsjahres 2022 und vorbehaltlich der Regulierung und Bereinigung der Rechnung durch die oberste Kontrollinstanz, den „Juge des comptes“, für die Buchhaltung 2022 Folgendes fest:

Compte de l'Eurodistrict / Betriebsabschluss des Eurodistrikts

Section d'investissement / Budgetabschnitt Vermögenshaushalt

	Dépenses / Ausgaben	Recettes / Einnahmen
Mandats émis :		
Getätigte	1.963,20	14.010,78
Anweisungen:		
	Résultat de l'exercice :	
	Ergebnis des	12.047,58
	Geschäftsjahres:	

Section de fonctionnement / Budgetabschnitt Verwaltungshaushalt

	Dépenses / Ausgaben	Recettes / Einnahmen
Mandats émis :		
Getätigte	845.400,39	878.001,10
Anweisungen:		
	Résultat de l'exercice :	
	Ergebnis des	32.600,71
	Geschäftsjahres:	

TOTAL DE L'EXERCICE / GESAMTERGEBNIS DES GESCHÄFTSJAHRES: 44.648,29

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

☒ Accord ☐ Refus ☐ Résolution modifiée	☒ Zustimmung ☐ Ablehnung ☐ Abweichender Beschluss

Fait à Strasbourg, le 6 juin 2023



Frank SCHERER
 Président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 30 mars 2023 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- GECT EURODISTRICT STBG ORTENU (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20002417200013

POSTE COMPTABLE :

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : GECT EURODISTRICT STBG ORTENU (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	23
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	46
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	76
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	77
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	81
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	82
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	83
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	85
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	86
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	87
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	88
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	89
A4 - Etat des provisions	90
A5 - Etalement des provisions	91
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	92
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	93
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	94
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	95
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	96
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	97
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	98
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	99
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	100
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	101
A8 - Etat des charges transférées	102
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	103
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	104
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	105
A10.3 - Opérations liées aux cessions	106
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	107
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	108
A11 - Etat des travaux en régie	109
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	111

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	112
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	113
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	114
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	115
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	116
B1.6 - Etat des engagements reçus	117



B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	120
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	121
C1.2 - Actions de formation des élus	122
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	123
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	126
C3.2 - Liste des établissements publics créés	127
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	128
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	129
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	130
C3.6 - Identification des flux croisés	132
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	133
D2 - Arrêté et signatures	134

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	845 400,39	G	878 001,10
	Section d'investissement	B	1 963,20	H	14 010,78
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	914 285,13 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	58 599,67 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D		= G+H+I+J	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E		= G+I+K	
	Section d'investissement	= B+D+F		= H+J+L	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	462 200,00	280 119,85	13 530,99	0,00	168 549,16
012	Charges de personnel, frais assimilés	526 790,00	385 614,33	43 942,04	0,00	97 233,63
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	807 921,00	64 050,42	44 131,98	0,00	699 738,60
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 796 911,00	729 784,60	101 605,01	0,00	965 521,39
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	3 188,67				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 800 599,67	729 784,60	101 605,01	0,00	969 210,06
023	Virement à la section d'investissement (2)	388,33				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	14 012,00	14 010,78			1,22
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		14 400,33	14 010,78			389,55
TOTAL		1 815 000,00	743 795,38	101 605,01	0,00	969 599,61
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	300,00	517,14	0,00	0,00	-217,14
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	896 838,00	735 672,82	133 959,97	0,00	27 205,21
75	Autres produits de gestion courante	0,00	6 951,17	0,00	0,00	-6 951,17
Total des recettes de gestion courante		897 138,00	743 141,13	133 959,97	0,00	20 036,90
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 576,87	900,00	0,00	0,00	2 676,87
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		900 714,87	744 041,13	133 959,97	0,00	22 713,77
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		900 714,87	744 041,13	133 959,97	0,00	22 713,77
Pour information		(3) 914 285,13				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	68 000,00	1 963,20	0,00	66 036,80
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		72 000,00	1 963,20	0,00	70 036,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		73 000,00	1 963,20	0,00	71 036,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
TOTAL		73 000,00	1 963,20	0,00	71 036,80
Pour information		(2) 0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	388,33			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	14 012,00	14 010,78		1,22
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		14 400,33	14 010,78		389,55
TOTAL		14 400,33	14 010,78	0,00	389,55

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Débits à réaliser	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 58 599,67			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	293 650,84		293 650,84
012	Charges de personnel, frais assimilés	429 556,37		429 556,37
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	108 182,40		108 182,40
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	14 010,78	14 010,78
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		831 389,61	14 010,78	845 400,39
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 963,20	0,00	1 963,20
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 963,20	0,00	1 963,20
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	517,14		517,14
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	869 632,79		869 632,79
75	Autres produits de gestion courante	6 951,17	0,00	6 951,17
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	900,00	0,00	900,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		878 001,10	0,00	878 001,10
Pour information				914 285,13
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		14 010,78	14 010,78
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
			0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	14 010,78	14 010,78
Pour information				58 599,67
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_2_1_2023-BF

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	462 200,00	280 119,85	13 530,99	0,00	168 549,16
60623	Alimentation	1 300,00	446,46	0,00	0,00	853,54
60632	Fournitures de petit équipement	3 100,00	1 253,77	0,00	0,00	1 846,23
6064	Fournitures administratives	3 500,00	1 664,42	0,00	0,00	1 835,58
6068	Autres matières et fournitures	6 400,00	4 126,12	0,00	0,00	2 273,88
6132	Locations immobilières	35 400,00	29 494,92	0,00	0,00	5 905,08
6135	Locations mobilières	16 800,00	8 602,28	0,00	0,00	8 197,72
614	Charges locatives et de copropriété	11 400,00	10 345,04	0,00	0,00	1 054,96
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6156	Maintenance	7 900,00	4 277,50	0,00	0,00	3 622,50
6161	Multirisques	1 000,00	808,95	0,00	0,00	191,05
6168	Autres primes d'assurance	1 500,00	1 394,99	0,00	0,00	105,01
617	Etudes et recherches	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6182	Documentation générale et technique	2 300,00	1 145,66	0,00	0,00	1 154,34
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	995,00	0,00	0,00	1 005,00
6188	Autres frais divers	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6226	Honoraires	64 100,00	31 217,00	2 500,00	0,00	30 383,00
6228	Divers	104 075,00	46 614,41	10 672,59	0,00	46 788,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	921,00	0,00	0,00	3 079,00
6232	Fêtes et cérémonies	11 700,00	2 123,12	0,00	0,00	9 576,88
6233	Foires et expositions	106 675,00	106 204,20	0,00	0,00	470,80
6236	Catalogues et imprimés	39 000,00	8 006,52	134,00	0,00	30 859,48
6238	Divers	7 150,00	1 426,94	224,40	0,00	5 498,66
6241	Transports de biens	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6251	Voyages et déplacements	5 500,00	1 067,26	0,00	0,00	4 432,74
6256	Missions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6257	Réceptions	1 500,00	239,51	0,00	0,00	1 260,49
6261	Frais d'affranchissement	200,00	16,98	0,00	0,00	183,02
6262	Frais de télécommunications	11 000,00	10 580,20	0,00	0,00	419,80
627	Services bancaires et assimilés	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 500,00	5 854,00	0,00	0,00	646,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
6288	Autres services extérieurs	1 800,00	1 293,60	0,00	0,00	506,40
012	Charges de personnel, frais assimilés	526 790,00	385 614,33	43 942,04	0,00	97 233,63
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	306,00	222,43	21,01	0,00	62,56
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 133,00	5 308,98	703,82	0,00	2 120,20
64111	Rémunération principale titulaires	18 611,00	15 846,06	2 520,00	0,00	244,94
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	356 658,00	259 574,68	28 761,00	0,00	68 322,32
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	200,00	200,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	106 366,00	77 850,02	8 599,63	0,00	19 916,35
6453	Cotisations aux caisses de retraites	21 052,00	15 208,58	2 171,76	0,00	3 671,66
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	14 264,00	10 311,18	1 164,82	0,00	2 788,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	992,40	0,00	0,00	7,60
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	807 921,00	64 050,42	44 131,98	0,00	699 738,60
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	1 400,00	1 296,00	0,00	0,00	104,00
6518	Autres	5 920,00	4 900,68	0,00	0,00	1 019,32
6532	Frais de mission	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
65733	Subv. fonct. Départements	1 700,00	-1 615,11	1 615,11	0,00	1 700,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	43 000,00	-42 516,87	42 516,87	0,00	43 000,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	132 950,00	27 113,96	0,00	0,00	105 836,04
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	611 441,00	64 868,95	0,00	0,00	546 572,05
65888	Autres	10,00	2,81	0,00	0,00	7,19
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 796 911,00	729 784,60	101 605,01	0,00	965 521,39
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6712	Amendes fiscales et pénales	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	3 188,67				

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Publié le	ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_2_1_2023
			Mandats émis	Chap. rattachées		
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 800 599,67	729 784,60	101 605,01	0,00	969 210,06
023	Virement à la section d'investissement	388,33	0,00			388,33
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	14 012,00	14 010,78			1,22
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	14 012,00	14 010,78			1,22
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		14 400,33	14 010,78			389,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		14 400,33	14 010,78			389,55
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 815 000,00	743 795,38	101 605,01	0,00	969 599,61
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	300,00	517,14	0,00	0,00	-217,14
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	217,14	0,00	0,00	-217,14
6459	Remboursst charges SS et prévoyance	300,00	300,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	896 838,00	735 672,82	133 959,97	0,00	27 205,21
74718	Autres participations Etat	21 250,00	21 250,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	-1 360,00	1 360,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	433 000,00	431 448,40	0,00	0,00	1 551,60
74758	Participat° Autres groupements	403 750,00	396 270,00	7 480,00	0,00	0,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	38 838,00	-111 935,58	125 119,97	0,00	25 653,61
75	Autres produits de gestion courante	0,00	6 951,17	0,00	0,00	-6 951,17
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	6 951,17	0,00	0,00	-6 951,17
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		897 138,00	743 141,13	133 959,97	0,00	20 036,90
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 576,87	900,00	0,00	0,00	2 676,87
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	3 576,87	900,00	0,00	0,00	2 676,87
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		900 714,87	744 041,13	133 959,97	0,00	22 713,77
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		900 714,87	744 041,13	133 959,97	0,00	22 713,77
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		914 285,13				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
2051	Concessions, droits similaires	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	68 000,00	1 963,20	0,00	66 036,80
2183	Matériel de bureau et informatique	3 000,00	1 963,20	0,00	1 036,80
2184	Mobilier	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	63 500,00	0,00	0,00	63 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		72 000,00	1 963,20	0,00	70 036,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		73 000,00	1 963,20	0,00	71 036,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		73 000,00	1 963,20	0,00	71 036,80
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	388,33			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	14 012,00	14 010,78		1,22
28051	Concessions et droits similaires	5 504,00	5 503,40		0,60
28183	Matériel de bureau et informatique	6 780,00	6 779,80		0,20
28184	Mobilier	1 245,00	1 244,58		0,42
28188	Autres immo. corporelles	483,00	483,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		14 400,33	14 010,78		389,55
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		14 400,33	14 010,78		389,55
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		14 400,33	14 010,78	0,00	389,55
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		58 599,67			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											0
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
Total dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	Publié le		
		Opérations non ventilables	Services généraux administrat° publiques	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	067-200024172-20230330-TOP_3_2_1_2023-BF	9	TOTAL
											Services urbains, environnement	Actions économique	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



Art. (1)	Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	Publié le		
		Opérations non ventilables	Services généraux administrat° publiques	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Assésant et services urbains, environnemt	9	TOTAL
	Recettes réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à deux chiffres (correspondant à la fonction et à la sous-fonction). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).
- (2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.
- (3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement		
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/06/2023
Reçu en préfecture le 08/06/2023
Publié le


ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_2_1_2023-BF

- (1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles, les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).
- (2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.
- (3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32		Publié le 31/12/2023		
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	Musees	Archives	Entretien du patrimoine culturel	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Publié le	Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives		Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52		Sous-fonction 53	Publié le	ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_2_1_2023-BF	
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	Act° pour l'enfance et l'adolescence	Act° pour personnes en difficulté	Autres services	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles, les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants.

L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 ne sont pas ventilables.

Envoyé en préfecture le 08/06/2023
 Reçu en préfecture le 08/06/2023
 Publié le 08/06/2023
 ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_2_1_2023-BF

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 82							Publié le 06/07/2023		
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_2_1_2023-06-07	Act° spécif. lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/06/2023
Reçu en préfecture le 08/06/2023
Publié le 08/06/2023
ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_2_1_2023-BF


Plan de relance (crise sanitaire)
08/06/2023

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	98 330-TOP_3_2_1_2023-BF
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Plan	de relance (crise sanitaire)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administration générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act. de coopérat° décentralisée
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 08/06/2023
 Reçu en préfecture le 08/06/2023
 Publié le 
 ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_2_1_2023-BF

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Reçu en préfecture le 03/03/2023	
		020	021	022	023	024	025	026	Publié le	Sous-fonction 04
		Administrat°générale collectivité	Assemblée locale	Administration générale de l'état	Information, communication, publicité	Fêtes et cérémonies	Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	Cimetières et pompes funèbres	ID : 067-200024172-20230330-TOP 3 2 1 2023	041 Subvention globale
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/06/2023
Reçu en préfecture le 08/06/2023
Publié le


ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_2_1_2023-BF

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement		
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle		
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (d	44 Crise sanitaire)
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)		Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
			411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Plan	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Plan de relance (crise sanitaire)	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (d		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalizations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Publié le		ID : 067-200024172-20230330-TOP_3-2_1_2023	
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act° spécif. lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous-fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act. spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00								

Envoyé en préfecture le 08/06/2023
Reçu en préfecture le 08/06/2023
Publié le 07/07/2023


Plan de relance (crise sanitaire)
ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_2_1_2023-BF

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	98 330-TOP_3_2_1_2023-BF
	Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Publié le			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_2_1_2023	Périodicité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 768.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 08/06/2023

Reçu en préfecture le 08/06/2023

Publié le



ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_2_1_2023-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME**
A2.8**A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DE****A2.9 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	ORG. PRIVES - BAT ET INSTALLATIONS	5	01/01/2012
L	Licences de logiciels	2	01/01/2012
L	Autres applicatifs informatiques	5	01/01/2012
L	MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	2	01/01/2012
L	MOBILIER	8	01/01/2012
L	Autres applicatifs informatiques (avant 2012)	5	01/01/2012
L	Matériel divers : système d'alarme, caisses...	10	01/01/2012
L	Divers gros matériel	20	01/01/2012
L	Licences de logiciels (avant 2012)	2	01/01/2012

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS****A4****A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS****A5****A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		14 400,33	14 010,78
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		14 400,33	14 010,78
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	5 504,00	5 503,40
28183	Matériel de bureau et informatique	6 780,00	6 779,80
28184	Mobilier	1 245,00	1 244,58
28188	Autres immo. corporelles	483,00	483,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	388,33	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	14 010,78	0,00	58 599,67	0,00	72 610,45

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 72 610,45
Solde	V = IV - II (3) 72 610,45

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT****A7.1.1**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT****A7.1.2**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA
TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT****A7.2.1**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D’INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT

A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES****A10.1****A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00



IV – ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) – ENTREES		A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D’IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l’urbanisme)

Modalités et date d’acquisition	Désignation du bien	Valeur d’acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l’amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	
	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO	
	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE

A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

**IV – ANNEXES**
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE
B1.4**B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.



IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L. 1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES		
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS		B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
 (Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

Envoyé en préfecture le 08/06/2023	
Reçu en préfecture le 08/06/2023	
Publié le	
ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_2_1_2023-BF	

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Envoyé en préfecture le 08/06/2023	
Reçu en préfecture le 08/06/2023	
Publié le	
ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_2_1_2023-BF	

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Envoyé en préfecture le 08/06/2023	
Reçu en préfecture le 08/06/2023	
Publié le	
ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_2_1_2023-BF	

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 ° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 ° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 ° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 ° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 ° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N****C1.2****C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)**

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

**IV – ANNEXES**
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT
C3.1
C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 08/06/2023
Reçu en préfecture le 08/06/2023
Publié le
ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_2_1_2023-BF



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3.3****C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE****C3.4****C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION****PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****C3.5****C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS
ANNEXES****C3.5****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des
principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la
neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
IDENTIFICATION DES FLUX CROISES****C3.6****C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES****1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.



IV – ANNEXES

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DI

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 30 titulaires et 30 suppléants

Nombre de membres présents : 15 titulaires et 6 suppléants

Nombre de suffrages exprimés : 19

VOTES :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 21/03/2023

Présenté par le doyen du Conseil, M.Réné Schaal à Offenbourg, le 30/03/2023

Délibéré par le Conseil de l'Eurodistrict, réuni en session à Offenbourg, le 30/03/2023.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 07.06, et de la publication le

FRANK SCHERER

Président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Document de séance n° 3.2/1/2023
Vorlage Nr. 3.2/1/2023

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 1/2023</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 30.03.2023
Dossier suivi par/ <i>Projektbeauftragte</i> Anika KLAFFKE	

Point n° 3.2 de l'ordre du jour / *Punkt 3.2 der Tagesordnung*

Objet / Betreff: Approbation du compte administratif pour l'exercice 2022 / *Annahme der Jahresrechnung 2022*

I. Rapport / *Sachverhalt:*

Alors que le compte de gestion retrace les opérations (dépenses et recettes) effectuées par le comptable public, le compte administratif reprend l'ensemble des opérations (mandats et titres) réalisées par l'ordonnateur (le Président de l'Eurodistrict).

Ce document a été établi sur la base des budgets et des pièces comptables de l'ordonnateur. Les résultats sont conformes au compte de gestion présenté par le Receveur des Finances.

Le compte administratif de l'Eurodistrict pour l'exercice 2022 est présenté à des fins d'approbation.

Les **dépenses de fonctionnement** 2022 se sont élevées à 845.400,39 € dont :

- 103.003,56 € de frais de fonctionnement,
- 429.556,37 € de frais de personnel,
- 12.752,50 € pour les séances institutionnelles,
- 5.690,14 € pour la communication et les relations publiques,
- 248.147,82 € pour la mise en œuvre de projets propres,
- 46.250,00 € de subventions pour divers projets.

Während der Jahresabschluss (compte de gestion) die vom öffentlichen Buchhalter getätigten Transaktionen darlegt (Ausgaben und Einnahmen), weist die Jahresrechnung (compte administratif) sämtliche Transaktionen (Anweisungen und Titel) aus, die vom Anweisungsbefugten (dem Vorsitzenden des Eurodistrikts) vorgenommen worden sind.

Das vorliegende Dokument wurde anhand der Haushalte und der Buchhaltungsunterlagen des Anweisungsbefugten erstellt. Die Ergebnisse entsprechen dem vom (staatlichen) Kämmerer dargelegten Jahresabschluss (Compte de gestion).

Hiermit wird die Jahresrechnung (Compte administratif) des Eurodistrikts für das Geschäftsjahr 2022 zwecks Annahme vorgelegt.

Die **Ausgaben des Verwaltungshaushaltes** 2022 belaufen sich auf 845.400,39 € davon:

- 103.003,56 € für Betriebskosten,
- 429.556,37 € für Personalkosten,
- 12.752,50 € für die institutionellen Sitzungen,
- 5.690,14 € für Kommunikation- und Öffentlichkeitsarbeit,
- 248.147,82 € für die Umsetzung eigener Projekte,
- 46.250,00 € für verschiedene Projektförderungen.

Les dotations aux amortissements représentent 14.010,78 €, les dépenses en investissement étant de 1.963,20 €.

Les **recettes de fonctionnement** de l'Eurodistrict sont à hauteur de 878.001,10€. Elles se décomposent essentiellement des 850 000 € de contributions de ses membres, de 13.184,39 € de fonds structurels et de 14.816,71 € d'aides, de remboursements divers et de produits exceptionnels.

Les dépenses ont ainsi été inférieures aux recettes et l'excédent budgétaire s'établit à 32.600,71 €.

Ainsi, l'année 2022 a été clôturée avec un excédent global de 1.017.533,09 €. Cet excédent est composé, d'une part de l'excédent de la section de fonctionnement, qui s'élève à 946.885,84€ et de l'excédent de la section d'investissement d'un montant de 70.647,25 €.

Die Abschreibungen belaufen sich auf 14.010,78 € und 1.963,20 € wurden für Investitionen ausgegeben.

Die **Einnahmen des Verwaltungshaushalts** des Eurodistrikts belaufen sich auf 878.001,10€. Sie setzen sich hauptsächlich aus den Beiträgen der Mitglieder des EVTZ in Höhe von 850.000 €, 13.184,39 € aus Strukturfondsmitteln und 14.816,71 € aus Zuschüssen, diversen Rückerstattungen und außergewöhnlichen Einnahmen zusammen.

Der Betrag der Ausgaben war niedriger als der Betrag der Einnahmen, wodurch sich der Übertrag um 32.600,71 € erhöht hat.

Dieses Geschäftsjahr wurde mit einem Gesamtüberschuss von 1.017.533,09 € abgeschlossen. Dieser Überschuss ergibt sich aus dem Überschuss des Verwaltungshaushalts in Höhe von 946.885,84 € und aus dem Überschuss des Vermögenshaushalts in Höhe von 70.647,25 €.

II. Résolution / Beschluss:

Le Conseil approuve le compte administratif de l'Eurodistrict pour l'exercice 2022 tel que figurant aux documents budgétaires joints en annexe et dont les résultats se présentent comme suit :

Der Rat nimmt die Jahresrechnung des Eurodistrikts für das Geschäftsjahr 2022 an, dies auf der Grundlage der im Anhang beigefügten Haushaltsunterlagen und mit folgenden Ergebnissen:

Section de fonctionnement – Dépenses / Budgetabschnitt Verwaltungshaushalt – Ausgaben

Chapitre / Kapitel	Libellé chapitre / Kapitelbezeichnung	Mt. Mandat - Titre total Comptabilisé/ Anweisungsbetrag - Verbuchter Gesamtbetrag des Budgetabschnittes
011	Charges à caractère général / Allgemeine Ausgaben	293.650,84
012	Charges de personnel et frais assimilés / Personalkosten	429.556,37
65	Autres charges de gestion courante/ Laufende Betriebskosten	108.182,40
67	Charges exceptionnelles/ Sonderaufwendungen	0,00
042	Opération d'ordre de transfert entre sections / Transfer zwischen den Abschnitten	14.010,78

Section de fonctionnement – Recettes / Budgetabschnitt Verwaltungshaushalt – Einnahmen

Chapitre/ Kapitel	Libellé chapitre / Kapitelbezeichnung	Mt. Mandat - Titre total Comptabilisé / Anweisungsbetrag - Verbuchter Gesamtbetrag des Budgetabschnittes
013	Atténuation de charges / Kosten- minderung	517,14
74	Dotations et Participations / Zuweisungen und Beteiligungen	869.632,79
75	Autres produits de gestion cou- rante / weitere Einnahmen	6.951,17
77	Produits exceptionnels / Außergewöhnliche Einnahmen	900,00

Résultat / Ergebnis

Résultat de l'exercice / Ergebnis des Geschäftsjahres	32.600,71
Excédent de fonctionnement reporté / Übertrag Betriebsüberschuss	914.285,13
Résultat cumulé / Gesamtergebnis	946.885,84

Section d'investissement – Dépenses / Budgetabschnitt Vermögenshaushalt – Ausgaben

Chapitre / Kapitel	Libellé chapitre / Kapitelbezeichnung	Mt. Mandat - Titre total Comptabilisé / Anweisungsbetrag - Verbuchter Gesamtbetrag des Budgetabschnittes
20	Immobilisations incorporelles/ Immaterielles Anlagevermögen	0,00
21	Immobilisations corporelles/ Sachanlagen	1.963,20
27	Autres immobilisations finan- cières/sonstige Finanzanlagen	0,00

Section d'investissement – Recettes / Budgetabschnitt Vermögenshaushalt – Einnahmen

Chapitre / Kapitel	Libellé chapitre / Kapitelbezeichnung	Mt. Mandat - Titre total Comptabilisé / Anweisungsbetrag - Verbuchter Gesamtbetrag des Budgetabschnittes
1068	Excédent de fonctionnement capi- talisé / kumulierter Betriebs- überschuss	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections / Transfer zwischen den Abschnitten	14.010,78

Résultat / Ergebnis

Résultat de l'exercice / Ergebnis des Geschäftsjahres	12.047,58
Résultat reporté / Übertrag Ergebnis	58.599,67
Résultat cumulé / Gesamtergebnis	70.647,25

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

☒ Accord ☐ Refus ☐ Résolution modifiée	☒ Zustimmung ☐ Ablehnung ☐ Abweichender Beschluss

Fait à Strasbourg, le 6 juin 2023

Frank SCHERER
Président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 30 mars 2023 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20002417200013

POSTE COMPTABLE :

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	40
A1.01 - Opérations non ventilables	43
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	44
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	47
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	48
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	49
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	52
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	55
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	58
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	59
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	62
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	64
A1.908 - Fonction 8 - Transports	67
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	71
A2.01 - Opérations non ventilables	73
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	74
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	77
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	78
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	79
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	82
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	85
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	88
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	89
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	90
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	93
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	95
A2.938 - Fonction 8 - Transports	98

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	102
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	103
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	107
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	108

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	112
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	113
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	114
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	116
B3.1 - Etat des provisions constituées	117
B3.2 - Etalement des provisions	118
B4 - Etat des charges transférées	119
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	120
B6 - Prêts	121
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	122
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	124
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	125
B11.2 - Liste des établissements publics créés	126
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	127
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	128
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	129
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	131
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	132
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	133
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	134
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	136

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****Informations statistiques****Valeurs**

Population totale

Informations fiscales (N-2)**Collectivité**

Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)

Informations financières – ratios**Valeurs**

1	Dépenses réelles de fonctionnement / population
2	Recettes réelles de fonctionnement / population
3	Dépenses d'équipement brut / population
4	Encours de dette / population (2) (3)
5	DGF / population
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF

I - L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V - Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI - La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)**

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	847 363,59	892 011,88	972 884,80	A1	1 017 533,09
Investissement	1 963,20	14 010,78	(3) 58 599,67	A2	70 647,25
Fonctionnement	845 400,39	878 001,10	(4) 914 285,13	A3	946 885,84

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 017 533,09
Investissement	A2 + B2	70 647,25
Fonctionnement	A3 + B3	946 885,84

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	94 000,00	23 352,75
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 70 647,25
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		94 000,00	94 000,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 846 000,00	899 114,16
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 946 885,84
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 846 000,00	1 846 000,00
TOTAL DU BUDGET (4)		1 940 000,00	1 940 000,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**PRESENTATION DES AE VOTEES**

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISS

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	49 000,00	49 000,00	49 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	93 000,00	93 000,00	93 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	94 000,00	94 000,00	94 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	94 000,00	94 000,00	94 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	94 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		803,75	803,75	803,75
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		22 549,00	22 549,00	22 549,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		23 352,75	23 352,75	23 352,75

TOTAL	0,00	0,00	23 352,75	23 352,75	23 352,75

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	70 647,25

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	94 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

23 352,75

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	534 971,00	534 971,00	534 971,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	578 974,77	578 974,77	578 974,77
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	708 701,48	708 701,48	708 701,48
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	1 822 647,25	1 822 647,25	1 822 647,25
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	1 822 647,25	1 822 647,25	1 822 647,25

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		803,75	803,75	803,75
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		22 549,00	22 549,00	22 549,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		23 352,75	23 352,75	23 352,75

TOTAL	0,00	0,00	1 846 000,00	1 846 000,00	1 846 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 846 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	2 082,92	2 082,92	2 082,92
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	900,00	900,00	900,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	896 043,29	896 043,29	896 043,29
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	899 026,21	899 026,21	899 026,21
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	87,95	87,95	87,95
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	899 114,16	899 114,16	899 114,16

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	899 114,16	899 114,16	899 114,16

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	946 885,84

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 846 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	23 352,75

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP 3 3 1 2023-BF

ID : 067-200024172-20230330-TOP 3 3 1 2023-BF

ID : 067-200024172-20230330-TOP 3 3 1 2023-BF

ID : 067-200024172-20230330-TOP 3 3 1 2023-BF

+

ID : 067-200024172-20230330-TOP 3 3 1 2023-BF

$$=$$

ID : 067-200024172-20230330-TOP 3 3 1 2023-BF

ID : 067-200024172-20230330-TOP 3 3 1 2023-BF

ID : 067-200024172-20230330-TOP 3 3 1 2023-BF

+

ID : 067-200024172-20230330-TOP 3 3 1 2023-BF

$$=$$

ID : 067-200024172-20230330-TOP 3 3 1 2023-BF

ID : 067-200024172-20230330-TOP 3 3 1 2023-BF

ID : 067-200024172-20230330-TOP 3 3 1 2023-BF

ID : 067-200024172-20230330-TOP 3 3 1 2023-BF

ID : 067-200024172-20230330-TOP 3 3 1 2023-BF

ID : 067-200024172-20230330-TOP 3 3 1 2023-BF

ID : 067-200024172-20230330-TOP 3 3 1 2023-BF

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autorité financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		22 549,00	22 549,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
			803,75	803,75
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	23 352,75	23 352,75

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**70 647,25**

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**94 000,00****RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	2 082,92		2 082,92
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	900,00		900,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	896 043,29		896 043,29
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	87,95	0,00	87,95
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		899 114,16	0,00	899 114,16

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**946 885,84**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**1 846 000,00**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DÉPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DÉPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	94 000,00	94 000,00	0,00	94 000,00	94 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	44 000,00	44 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	49 000,00	49 000,00	0,00	49 000,00	49 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	93 000,00	93 000,00	0,00	93 000,00	93 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	94 000,00	94 000,00	0,00	94 000,00	94 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

94 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le



ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
018	TOTAL	0,00	0,00	23 352,75	23 352,75	23 352,75
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		803,75	803,75	803,75
40	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		22 549,00	22 549,00	22 549,00
41	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		23 352,75	23 352,75	23 352,75

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

70 647,25

Affectation au compte 1068 (8)

0,00

Total des recettes d'investissement

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

94 000,00

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le



ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	94 000,00	94 000,00	0,00	94 000,00	94 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	44 000,00	44 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00		44 000,00	44 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	49 000,00	49 000,00	0,00	49 000,00	49 000,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	93 000,00	93 000,00	0,00	93 000,00	93 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

STB

Crédits gérés (RAR N-1 + Vote)

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP		
			I			II			III = I + II
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	94 000,00	94 000,00	0,00	94 000,00	94 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU**

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI**

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	23 352,75	23 352,75	23 352,75
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		803,75	803,75	803,75
40	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		22 549,00	22 549,00	22 549,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		12 607,00	12 607,00	12 607,00
281838	Autre matériel informatique	0,00		8 351,00	8 351,00	8 351,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		300,00	300,00	300,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00		1 291,00	1 291,00	1 291,00
41	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		23 352,75	23 352,75	23 352,75

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le



ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le



ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	1 846 000,00	1 846 000,00	0,00	1 846 000,00	1 846 000,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	534 971,00	534 971,00	0,00	534 971,00	534 971,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		578 974,77	578 974,77		578 974,77	578 974,77
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	708 701,48	708 701,48	0,00	708 701,48	708 701,48
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	1 822 647,25	1 822 647,25	0,00	1 822 647,25	1 822 647,25
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	1 822 647,25	1 822 647,25	0,00	1 822 647,25	1 822 647,25
023	Virement à la section d'investissement	0,00			803,75	803,75		803,75	803,75
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			22 549,00	22 549,00		22 549,00	22 549,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			23 352,75	23 352,75		23 352,75	23 352,75

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

1 846 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le



ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	899 114,16	899 114,16	899 114,16
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	2 082,92	2 082,92	2 082,92
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	900,00	900,00	900,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	896 043,29	896 043,29	896 043,29
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	899 026,21	899 026,21	899 026,21
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	87,95	87,95	87,95
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	87,95	87,95	87,95
Total des recettes réelles		0,00	0,00	899 114,16	899 114,16	899 114,16
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

946 885,84

Total des recettes de fonctionnement cumulées

1 846 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	1 846 000,00	1 846 000,00	0,00	1 846 000,00	1 846 000,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	534 971,00	534 971,00	0,00	534 971,00	534 971,00
60623	Alimentation	0,00	0,00		3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		3 100,00	3 100,00	0,00	3 100,00	3 100,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		3 100,00	3 100,00	0,00	3 100,00	3 100,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00		30 500,00	30 500,00	0,00	30 500,00	30 500,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
61358	Autres	0,00	0,00		27 800,00	27 800,00	0,00	27 800,00	27 800,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	0,00	0,00		8 400,00	8 400,00	0,00	8 400,00	8 400,00
6161	Multirisques	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00		2 300,00	2 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		81 200,00	81 200,00	0,00	81 200,00	81 200,00
6228	Divers	0,00	0,00		107 550,00	107 550,00	0,00	107 550,00	107 550,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		5 600,00	5 600,00	0,00	5 600,00	5 600,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00	15 500,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6234	Réceptions	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00		31 956,00	31 956,00	0,00	31 956,00	31 956,00
6238	Divers	0,00	0,00		9 650,00	9 650,00	0,00	9 650,00	9 650,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6248	Divers	0,00	0,00		71 315,00	71 315,00	0,00	71 315,00	71 315,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		578 974,77	578 974,77		578 974,77	578 974,77
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00		377,98	377,98		377,98	377,98
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00		8 504,60	8 504,60		8 504,60	8 504,60
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00		19 149,36	19 149,36		19 149,36	19 149,36
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00		336 537,70	336 537,70		336 537,70	336 537,70
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6415	Congés payés	0,00	0,00		2 313,31	2 313,31		2 313,31	2 313,31
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00		114 528,55	114 528,55		114 528,55	114 528,55
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00		19 964,15	19 964,15		19 964,15	19 964,15
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00		14 532,72	14 532,72		14 532,72	14 532,72
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		5 666,40	5 666,40		5 666,40	5 666,40
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6488	Autres	0,00	0,00		56 300,00	56 300,00		56 300,00	56 300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	708 701,48	708 701,48	0,00	708 701,48	708 701,48
6518	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
65732	Subv. fonct. régions	0,00	0,00		24 099,00	24 099,00	0,00	24 099,00	24 099,00
65733	Subv. fonct. départements	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0,00	0,00		24 099,00	24 099,00	0,00	24 099,00	24 099,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv. fonct. étab. à caract. adm.	0,00	0,00		90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00		35 194,00	35 194,00	0,00	35 194,00	35 194,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		510 899,48	510 899,48	0,00	510 899,48	510 899,48
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
65818	Autres	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65888	Autres	0,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	1 822 647,25	1 822 647,25	0,00	1 822 647,25	1 822 647,25
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	1 822 647,25	1 822 647,25	0,00	1 822 647,25	1 822 647,25
023	Virement à la section d'investissement	0,00			803,75	803,75		803,75	803,75
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			22 549,00	22 549,00		22 549,00	22 549,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00			22 549,00	22 549,00		22 549,00	22 549,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			23 352,75	23 352,75		23 352,75	23 352,75

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	899 114,16	899 114,16	899 114,16
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	2 082,92	2 082,92	2 082,92
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	2 082,92	2 082,92	2 082,92
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	900,00	900,00	900,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	900,00	900,00	900,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	896 043,29	896 043,29	896 043,29
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	21 250,00	21 250,00	21 250,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	14 850,00	14 850,00	14 850,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	435 558,50	435 558,50	435 558,50
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	420 750,00	420 750,00	420 750,00
74772	Participation FEDER	0,00	0,00	3 634,79	3 634,79	3 634,79
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	899 026,21	899 026,21	899 026,21
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	87,95	87,95	87,95
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	87,95	87,95	87,95
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	899 114,16	899 114,16	899 114,16
42	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
43	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Envoyé en préfecture le 07/06/2023
Reçu en préfecture le 07/06/2023
Publié le
ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF



Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 07/06/2023
Reçu en préfecture le 07/06/2023
Publié le
ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF



(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		94 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	44 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	49 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		94 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		44 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		49 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 07/06/2023
Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le 9
ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_1_2023-BF



Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports		
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		94 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	44 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	49 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00
RECETTES		0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
			211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES										
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE										A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES							
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE							A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES							
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE							A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance	
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil
								4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

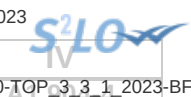
Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le


ID : 067-200024172-20230330-TOPI_3_3_1_2023-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accèsion à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES						
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE						A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				Autres actions			
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le


ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES						
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE						A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES									
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE									A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le


ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le



ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES									
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE									A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		1 822 647,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	534 971,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	578 974,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	708 701,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		899 114,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	2 082,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	896 043,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	87,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 822 647,25
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		534 971,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		578 974,77
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		708 701,48
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		899 114,16
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 082,92
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		900,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		896 043,29
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		87,95
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		1 822 647,25
606	Achats non stockés de matières et fourni	13 500,00
613	Locations	58 800,00
614	Charges locatives et de copropriété	28 000,00
615	Entretien et réparations	8 900,00
616	Primes d'assurances	2 500,00
617	Etudes et recherches	16 000,00
618	Divers	4 350,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	188 750,00
623	Pub., publications, relations publiques	114 206,00
624	Transports biens, transports collectifs	71 415,00
625	Déplacements et missions	4 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	11 200,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00
628	Divers	12 800,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	8 882,58
641	Rémunérations du personnel	358 000,37
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	154 791,82
647	Autres charges sociales	1 000,00
648	Autres charges de personnel	56 300,00
653	Indemnités	1 500,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	699 291,48
658	Charges diverses de gestion courante	7 910,00
RECETTES		899 114,16
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	2 082,92
708	Autres produits	900,00
747	Participations	896 043,29
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	87,95

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le


ID : 067-200024172-20230330-TOPI_3_3_1_2023-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
			211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES										
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE										A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le


ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance	
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil
								4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le


ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-3 – APA

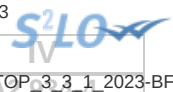
Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le


ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI										
Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



Publié le

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le



ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52	53	54	55				
		Politique de la ville	Agglomérations et villes moyennes	Espace rural et autres espaces de dév.	Habitat (Logement)				
					551	552	553	554	555
					Parc privé de la collectivité	Aide au secteur locatif	Aide à l'accession à la propriété	Aire d'accueil des gens du voyage	Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES						
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE						A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le


ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES						
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE						A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES									
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE									A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le


ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES							
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE							A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

OP 3

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

[illegible]

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

Envoyé en préfecture le 07/06/2023
Reçu en préfecture le 07/06/2023
Publié le
ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Publié le			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dité des remboursements (6)	Proportion d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une prime ou d'une décote exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 07/06/2023
Reçu en préfecture le 07/06/2023
Publié le
ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le


ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
- (2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
- (3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES****B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	ORG. PRIVES - BAT ET INSTALLATIONS	5	01/01/2012
L	Licences de logiciels	2	01/01/2012
L	Autres applicatifs informatiques	5	01/01/2012
L	MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	2	01/01/2012
L	MOBILIER	8	01/01/2012
L	Matériel divers : système d'alarme, caisses...	10	01/01/2012
L	Divers gros matériel	20	01/01/2012
L	Licences de logiciels (avant 2012)	2	01/01/2012
L	Autres applicatifs informatiques (avant 2012)	5	01/01/2012

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le



ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ÉTALEMENT DES PROVISIONS****B3.2 – ÉTALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.



IV – ANNEXES		Publié le	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		ID : 067-200024172-20230330- ~~TOP~~ _3_3_1_2023-BF	

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1 ° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2 ° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le



ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

IV

S²LO

ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES

**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES**

C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		23 352,75	III 23 352,75
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		23 352,75	23 352,75
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	12 607,00	12 607,00
28051		0,00	0,00
28183	Matériel informatique	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	8 351,00	8 351,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	300,00	300,00
28188	Autres immo. corporelles	1 291,00	1 291,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	803,75	803,75

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	23 352,75	0,00	70 647,25	0,00	94 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 94 000,00
Solde	V = IV - II (8) 94 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions de l'article 162 du Code de Commerce.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET

D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00
INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00
TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
- (4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le



ID : 067-200024172-20230330-TOP_3_3_1_2023-BF



V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 30 titulaires et 30 suppléants

Nombre de membres présents : 15 titulaires et 6 suppléants

Nombre de suffrages exprimés : 20

VOTES :

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 21/03/2023

Présenté par le Président à Offenbourg, le 30/03/2023.

Délibéré par le Conseil de l'Eurodistrict, réuni à Offenbourg le 30/03/2023.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 7.06.2023, et de la publication le

Frank SCHERER

Président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Document de séance n° 3.3/1/2023

Vorlage Nr. 3.3/1/2023

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratsitzung des Eurodistrikts 1/2023</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 30.03.2023
Dossier suivi par/ <i>Projektbeauftragte</i> Anika KLAFFKE	

Point n° 3.3 de l'ordre du jour / *Punkt Nr. 3.3 der Tagesordnung*

Objet / Betreff: Proposition de budget prévisionnel pour l'année 2023 / *Vorschlag für den vorläufigen Haushalt 2023*

I. Rapport / Sachverhalt:

Les prévisions budgétaires ont été établies sur la base d'un budget annuel global de 850 000 €, conformément à la décision du Conseil de l'Eurodistrict du 26 mars 2009.

L'exercice précédent (2022) fait apparaître un report global de 1.017.533,09 €.

▪ Recettes

Conformément à l'article 10 des statuts, pour l'année 2023, les ressources du GECT proviennent des contributions annuelles des membres du groupement. Il est proposé de voter le montant des contributions annuelles.

Les recettes prévisionnelles, avec des cotisations annuelles identiques, se répartissent comme suit :

- partie allemande (425 000 €)
Ortenaukreis : 332 200 €
Offenburg : 30 100 €
Lahr : 22 200 €
Kehl : 17 600 €
Achern : 12 700 €
Oberkirch : 10 200 €

- partie française (425 000 €)
EMS : 367 655 €
État : 21 250 €
CC Canton d'Erstein : 36 095 €

Gemäß dem Beschluss des Eurodistriktrates vom 26. März 2009 ist der Haushaltsplan auf der Grundlage eines jährlichen Haushalts von 850.000 € erstellt worden.

Das vorangehende Geschäftsjahr (2022) wurde mit einem Überschuss von 1.017.533,09 € abgeschlossen.

▪ Einnahmen

Die finanziellen Mittel des EVTZ für das Jahr 2023 stammen, gemäß Artikel 10 der Satzung, aus den jährlichen Beitragszahlungen der Mitglieder des Verbundes. Es wird vorgeschlagen über die Höhe der jährlichen Beitragszahlungen abzustimmen.

Die Einnahmen sehen, bei gleichbleibenden Beitragszahlungen, wie folgt aus:

- deutsche Seite (425.000 €)
Ortenaukreis: 332.200 €
Offenburg: 30.100 €
Lahr: 22.200 €
Kehl: 17.600 €
Achern: 12.700 €
Oberkirch: 10.200 €

- französische Seite (425.000 €)
EMS: 367.655 €
Staat: 21.250 €
CC Canton d'Erstein: 36.095 €

A ces recettes il convient d'ajouter la participation attendue de l'Union Européenne à hauteur de 3 635 €. Cela correspond à la valorisation du temps de travail 10% pour le projet "Bus Eurodistrict ligne 208", pour une durée de 6 mois, ainsi que des paiements complémentaires pour différents projets Interreg dont "MARGE" et « Passe-Partout »

A cela s'ajoutent diverses recettes d'un montant de 45 092 € pour des coopérations de projets, dont entre autres des fonds de l'Office franco-allemand pour la jeunesse d'un montant de 17 000 € et 14 000 € de la Collectivité européenne d'Alsace via « Mittwùch uff elsässisch »

▪ Dépenses

Le budget de l'année 2023 doit permettre de financer :

- **les projets transfrontaliers propres** jugés pertinents pour le développement du territoire de l'Eurodistrict avec un montant net pour l'Eurodistrict de 506 153,88 € détaillé dans les documents joints ;
- **les projets subventionnés divers** pour 526 899,48 € ;
- **le paiement du personnel** dédié au GECT Eurodistrict avec 526 384,77 € (fonds structurels inclus, mutuel, formation et médecine de travail) ;
- **les autres dépenses pour le fonctionnement du Secrétariat Général** 210.400 € ;
- **l'organisation des séances du Conseil** du GECT 34.400€ ;
- **la communication et relations publiques** 21.200€.

Le projet de budget selon la nomenclature M57, ainsi qu'un tableau permettant une vision pluriannuelle sont présentés en annexe.

Zu diesen Einnahmen sind noch die erwarteten Beteiligungen der Europäischen Union in Höhe von 3.635 € hinzuzurechnen. Dies entspricht der Valorisierung der Arbeitszeit 10% für das Projekt „Eurodistrikbus Linie 208“, für eine Dauer von 6 Monaten, sowie Nachzahlungen für verschiedene Interreg-Projekte darunter „MARGE“ und „Weltenbummler“.

Hinzukommen zudem verschiedenen Einnahmen in Höhe von 45.092 € für Projektkooperationen, darunter u.a. Mittel des deutsch-französischen Jugendwerks in Höhe von 17.000 € und 14.000€ der Collectivité européenne d'Alsace über „Mittwùch uff elsässisch“.

▪ Ausgaben

Das Budget des Jahres 2023 soll folgende Ausgaben finanzieren:

- **Eigene grenzüberschreitende Projekte**, die für die Entwicklung des Eurodistriktraums sinnvoll sind und in den beigefügten Unterlagen mit einem Netto-Betrag von 506.153,88 € aufgeführt sind;
- **sonstige Förderprojekte** für 526.899,48 €;
- **Personalkosten** des EVTZ Eurodistrikt von 526.384,77 € (inkl. Strukturfonds, Zusatzkrankenversicherung, Weiterbildung und Arbeitsmedizin);
- **die sonstigen Aufwendungen für den Betrieb des Generalsekretariats** 210.400€ ;
- **die Organisation der Ratssitzungen** des EVTZ 34.400€ ;
- **Presse- und Öffentlichkeitsarbeit** 21.200€.

Der Haushaltsplan gemäß der anzuwendenden Nomenklatur M57, sowie eine Tabelle, die einen mehrjährigen Ausblick ermöglicht, befinden sich im Anhang.

II. Résolution / Beschluss:

Le Conseil de l'Eurodistrict a examiné le budget prévisionnel et l'adopte conformément aux documents budgétaires joints en annexe :

- Dépenses d'investissements :	
	94 000 €
- Recettes d'investissements :	
	94 000 €
- Dépenses de fonctionnement :	
	1 846 000 €
- Recettes de fonctionnement :	
	1 846 000 €

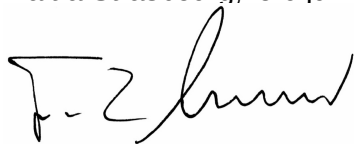
Der Eurodistriktrat hat den Haushaltsplan geprüft und nimmt den vorläufigen Haushalt gemäß den angehängten Dokumenten an:

- Ausgaben Vermögenshaushalt:	
	94.000 €
- Einnahmen Vermögenshaushalt:	
	94.000 €
- Ausgaben Verwaltungshaushalt:	
	1.846.000 €
- Einnahmen Verwaltungshaushalt:	
	1.846.000 €

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

☒ Accord ☐ Refus ☐ Résolution modifiée	☒ Zustimmung ☐ Ablehnung ☐ Abweichender Beschluss

Fait à Strasbourg, le 6 juin 2023



Frank SCHERER
 Président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 30 mars 2023 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.

Document de séance n° 5.1/1/2023
Vorlage Nr. 5.1/1/2023

Séance du Conseil l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Euro- distrikts</i> 1/2023	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 30.03.2023
Dossier suivi par / <i>Projektbeauftragte</i> Anika KLAFFKE	

Point n° 5.1 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 5.1 der Tagesordnung

Objet / Betreff: Protection sociale complémentaire / Krankenzusatzversicherung

I. Rapport / Sachverhalt

Les agents des collectivités territoriales peuvent bénéficier du remboursement d'une partie de leurs cotisations de protection sociale complémentaire destinées à couvrir les frais dits de « prévoyance » (assurer les agents face aux manques financiers en cas de maladie ordinaire ou professionnelle) et de « santé » (remboursement des frais de santé engagés par les agents) afin de compléter la couverture apportée par la Sécurité Sociale.

La participation au financement de la protection sociale complémentaire des agents est déjà appliquée par presque toutes les administrations et s'imposera de manière obligatoire aux employeurs territoriaux à compter du 1^{er} janvier 2025 pour le risque « prévoyance » et à compter du 1^{er} janvier 2026 pour le risque « santé ».

Compte tenu de cette obligation à venir et du fait que l'offre d'une protection sociale complémentaire sous la forme d'une mutuelle santé renforce l'attractivité de l'Eurodistrict en tant qu'employeur, il est proposé de mettre en place dès maintenant une assurance complémentaire pour le facteur de risque « santé » pour les employés du Secrétariat général de l'Eurodistrict.

Französischen Gebietskörperschaften können ihren Arbeitnehmern eine sog. Krankenzusatzversicherung zur Deckung von Kosten in den Bereichen „Vorsorge“ (Absicherung der Bediensteten gegen finanzielle Engpässe im Falle einer gewöhnlichen oder berufsbedingten Krankheit) und „Gesundheit“ (Erstattung der von den Bediensteten aufgewendeten Gesundheitskosten) zur Verfügung stellen, um die von der Sozialversicherung geleisteten Zahlungen zu ergänzen.

Die Beteiligung an der Finanzierung einer solchen Zusatzversicherung wird bereits von fast allen Verwaltungen umgesetzt und wird für die territorialen Arbeitgeber ab dem 1. Januar 2025 für den Risikofaktor "Vorsorge" und ab dem 1. Januar 2026 für den Risikofaktor "Gesundheit" obligatorisch.

Angeichts dieser kommenden Verpflichtung sowie der Tatsache, dass das Anbieten eines zusätzlichen Sozialschutzes auch die Attraktivität des Eurodistrikt als Arbeitgeber stärkt, wird vorgeschlagen, für die Bediensteten des Eurodistrikt-Generalsekretariats bereits jetzt eine Zusatzversicherung für den Risikofaktor „Gesundheit“ einzuführen.

Conformément au décret du 08/11/2011, cela peut se faire par :

1) Une convention de participation avec une mutuelle après avis d'appel public à la concurrence. Les agents adhèrent librement au contrat proposé par la mutuelle via leur collectivité.

2) Une labélisation : Les agents sont libres de choisir l'assureur qu'ils souhaitent (mutuelle, institution de prévoyance ou entreprise d'assurance) dont le caractère solidaire aura été préalablement vérifié au niveau national, dans le cadre d'une procédure spécifique dite de « labélisation ». La collectivité prend une délibération actant sa participation financière pour les contrats labellisés.

Dans les deux cas, la participation de l'employeur est versée sous forme d'un montant unitaire par agent.

Compte tenu de la plus grande flexibilité de l'option 2 et sur la base des préférences des agents préalablement étudiées, il est proposé d'introduire la protection sociale complémentaire selon le système de labélisation aux montants fixes indiqués ci-dessous.

Selon la composition familiale, la participation forfaitaire mensuelle sera modulée comme suit :

- 32 € pour l'agent lui-même
- 19,50 € pour l'adhésion du conjoint de l'agent
- 10,30 € pour l'adhésion d'un enfant de l'agent (montant par enfant)

Gemäß dem Dekret vom 08.11.2011 kann es in zweierlei Form erfolgen:

1) Einer Beteiligungsvereinbarung mit einer Krankenkasse (frz. mutuelle) nach einer durchgeführten öffentlichen Ausschreibung. Die Bediensteten treten über ihre Gebietskörperschaft dem von der Krankenkasse angebotenen Vertrag bei.

2) Einer Labelisierung: Die Bediensteten können den Versicherer (Krankenkasse, Vorsorgeeinrichtung oder Versicherungsunternehmen) frei wählen, der zuvor auf nationaler Ebene im Rahmen eines speziellen Verfahrens mit einem sog. „Gütesiegel“ ausgezeichnet wurde. Die Gebietskörperschaft legt ihre finanzielle Beteiligung an den mit einem Gütesiegel versehenen Verträgen in Form eines Beschlusses fest.

In beiden Fällen wird die Zusatzversicherungsbeteiligung in Form eines Festbetrags gezahlt.

Angesichts der größeren Flexibilität von Option zwei sowie basierend auf den im Vorfeld sondierten Präferenzen der Bediensteten, wird die Einführung einer Zusatzversicherungsbeteiligung gemäß dem System der Labelisierung zu den folgenden Festbeträgen vorgeschlagen:

Je nach Familienzusammensetzung wird die monatliche Pauschalbeteiligung wie folgt angepasst:

- 32 € für Bedienstete selbst
- 19,50 € für die Mitgliedschaft des Ehepartners des Bediensteten
- 10,30 € für die Mitgliedschaft eines Kindes des Bediensteten (Betrag pro Kind)

II. Résolution / Beschluss

Le Conseil de l'Eurodistrict décide de participer au financement des contrats et règlements labellisés auxquels les agents choisissent de souscrire en matière de santé, couvrant les risques d'atteinte à l'intégrité physique de la personne et la maternité.

Der Rat des Eurodistrikts beschließt, sich an der Finanzierung der Verträge und Regelungen mit Gütesiegel zu beteiligen, für die sich die Angestellten im Bereich der Gesundheitsfürsorge entscheiden.

Le Conseil accorde sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque santé :

- a. Pour ce risque, la participation financière de la collectivité sera accordée exclusivement aux contrats et règlements labellisés.
- b. Pour ce risque, le niveau de participation sera fixé comme indiqué ci-dessus.

Le Conseil autorise le Président à prendre tout acte d'exécution de la présente délibération et à signer tout document y afférant.

Der Rat gewährt aktiven öffentlich-rechtlichen und privatrechtlichen Beamten und Bediensteten seine finanzielle Beteiligung an der Krankenversicherung (sog. Risikofaktor „Gesundheit“):

- a. Für diesen Risikofaktor wird die finanzielle Beteiligung der Gebietskörperschaft ausschließlich für Verträge und Regelungen mit Gütesiegel gewährt.
- b. Für diesen Risikofaktor wird die Höhe der Beteiligung wie oben festgelegt.

Der Rat ermächtigt den Präsidenten, alle Maßnahmen zur Umsetzung dieses Beschlusses zu ergreifen und alle damit zusammenhängende Dokumente zu unterzeichnen.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

☒ Accord ☐ Refus ☐ Résolution modifiée	☒ Zustimmung ☐ Ablehnung ☐ Abweichender Beschluss

Fait à Offenbourg, le 6 juin 2023



Frank SCHERER
Président de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 30 mars 2023 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.

Document de séance n° 5.2/1/2023

Vorlage Nr. 5.2/1/2023

Séance du Conseil l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Euro- distrikts</i> 1/2023	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 30.03.2023
Dossier suivi par / <i>Projektbeauftragte</i> Katrin NEUSS	

Point n° 5.2 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 5.2 der Tagesordnung

**Objet / Betreff: Adhésion Club de la presse Strasbourg Europe / Mitgliedschaft
Presseclub Straßburg Europa**

I. Rapport / Sachverhalt

Le Club de la presse Strasbourg Europe est une association à but non lucratif, basée à Strasbourg, qui offre à ses membres l'accès à un vaste réseau de professionnels des relations presse et de la communication, ainsi qu'à un réseau de représentants de différents médias d'information locaux, régionaux et nationaux en France, y compris ceux à vocation franco-allemande ou européenne. Dans le cadre de son travail de réseau, le Club de la presse Strasbourg établit un répertoire des médias (format papier et numérique) actualisé chaque année et organise en outre des séminaires spécialisés, des conférences de presse et d'autres actions sur les thèmes de l'éducation aux médias et de la liberté d'information.

Pour accéder aux contacts du réseau, pour figurer dans l'annuaire des médias et pour bénéficier de ses actions, le Club de la presse Strasbourg Europe perçoit une cotisation annuelle de 210 €.

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau bénéficie depuis 2020 des offres du Club de la presse Strasbourg Europe. Afin de pouvoir continuer à payer la cotisation de 210 € due à cet effet, la Recette des Finances requiert une résolution du Conseil de l'Eurodistrict approuvant l'adhésion du GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau au Club de la presse Strasbourg Europe.

Der Presseclub Straßburg Europa ist ein gemeinnütziger Verein mit Sitz in Straßburg, der seinen Mitgliedern Zugang zu einem umfangreichen Netzwerk von Fachleuten aus den Bereichen der Presse- und Öffentlichkeitsarbeit und der Kommunikation, sowie zu einem Netzwerk von Vertreterinnen und Vertretern verschiedener lokaler, regionaler und überregionaler Informationsmedien in Frankreich, darunter auch solche mit deutsch-französischer oder europäischer Ausrichtung, bietet. Im Rahmen der Netzwerkarbeit erstellt der Presseclub Straßburg ein jährlich aktualisiertes Medienverzeichnis (Papierformat und digital) und organisiert darüber hinaus Fachseminare, Pressekonferenzen u.ä. Aktionen zu den Themen Medienkompetenz und Informationsfreiheit.

Für den Zugang zu den Netzwerkkontakten, die Aufnahme in das Medienverzeichnis und die Inanspruchnahme seiner Aktionen, erhebt der Presseclub Straßburg Europa einen jährlichen Mitgliederbeitrag i.H.v. 210 €.

Der Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau profitiert seit dem Jahr 2020 von den Angeboten des Presseclub Straßburg Europa. Um den dafür fälligen Mitgliederbeitrag i.H.v. 210 € weiter bezahlen zu können, benötigt die Recette des Finances einen offiziellen Beschluss des Eurodistrikt-Rates über die Zustimmung zu einer Mitgliedschaft des EVTZ Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau im Presseclub Straßburg Europa.

II. Résolution / Beschluss

Le Conseil de l'Eurodistrict vote l'adhésion du GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau au Club de la presse Strasbourg Europe selon ses conditions d'adhésion en vigueur.

Le Conseil autorise le président à signer tout document y afférant.

Der Rat des Eurodistrikts beschließt den Beitritt des EVTZ Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau zum Presseclub Strasbourg Europa und seinen geltenden Mitgliederkonditionen.

Der Rat ermächtigt den Präsidenten, alle damit zusammenhängende Dokumente zu unterzeichnen.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

☒ Accord

☐ Refus

☐ Résolution modifiée

☒ Zustimmung

☐ Ablehnung

☐ Abweichender Beschluss

Fait à Offenbourg, le 6 juin 2023



Frank SCHERER
Président de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 30 mars 2023 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict.